

RAPPORT ANNUEL 2020



Rapport accompagnant le budget 2021 En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I.		Carte d'identité de la commune	P. 6
II.		Nos élus	P. 7
III.		Nos services communaux	P. 14
	*	Personnel	P. 14
	*	Population - Etat civil	P. 20
	*	Finances	P. 24
	*	Travaux	P. 28
	*	Développement territorial	P. 34
	*	Environnement	P. 44
		Gestion des déchets	P. 45
		Bien-être animal	P. 46
		Gestion de l'eau	P. 47
	*	Logement	P. 50
	*	Mobilité	P. 55
	*	Energie	P. 57
		Service communal	P. 57
		Guichet Energie	P. 63
	*	Gestion des salles communales	P. 64
	*	Assurances	P. 66
	*	Service de Prévention - Plan d'urgence	P. 66
	*	Protection des données	P. 68
	*	Communication	P. 69
	*	Enseignement	P 73

*	Accueil Temps Libre (ATL)	P. 81
*	Agence de Développement Local (ADL)	P. 84
*	Social	P. 90
	• CPAS	P. 90
	Un Junior pour un Senior	P. 94
	Planning familial	P. 94
	Petite enfance	P. 94
	Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ)	P. 96
*	Emploi	P. 101
	Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	P. 101
	Maison de l'Emploi	P. 102
*	Culture	P. 103
	Centre culturel « Le Foyer »	P. 103
	Le Grimoire d'Eole	P. 107
*	Sport	P. 110
*	Culte et laïcité	P. 113
*	Participation citoyenne	P. 116
	Budget participatif	P. 116
	Commission Consultative du Territoire et Mobilité	
	(CCATM)	P. 117
	Commission Locale de Développement Rural	
	(CLDR)	P. 119
	 Commission de rénovation urbaine (CRU) 	P. 123
	Seniors Consultants	P. 124
	BetterStreet	P. 126
*	Information	P. 126
	Télévision locale : Canal Zoom	P. 126
	Radio locale : Up Radio	P. 127

CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

Nom de la commune : Perwez

Province: Brabant wallon

Bourgmestre: Monsieur Jordan GODFRIAUX

Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2

1360 Perwez

Tél. 081/65 53 44 - Fax: 081/65 74 42

www.perwez.be

Directeur général : Monsieur Michel RUELLE michel.ruelle@perwez.be

Coordonnées géographiques : 50° 37′ Nord 04° 48′ Est

Population: 9496 habitants (novembre 2020)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

Perwez regroupe Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais, Malèves, Sainte-Marie et Wastines.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et depuis avril 2016, avec Orbaisl'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES



II. NOS ELUS

Le 14 octobre 2018 eurent lieu les élections communales et provinciales. Résultat : un changement de majorité. Les nouveaux élus ont prêté serment le 3 décembre 2018.

LE COLLEGE COMMUNAL



Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

Répartition des attributions

Bourgmestre: Monsieur Jordan GODFRIAUX



Etat civil, population
Affaires électorales
Police
Travaux publics
Espaces verts, parcs, plantations

Gestion du personnel Service Incendie Cultes Sport

Echevine: Madame Véronique DE BROUWER



Mobilité
Participation et citoyenneté
Communication et relation publiques
Environnement

Cimetières Logement Développement rural Energie

Echevine: Madame Aurélie FLABAT



Affaire Sociale Et Familiales Bien-Être & Seniors PMR (Handicity) Développement Local Tourisme Marchés / Foires
Commerce Et Emploi
Culture
Agriculture
Santé Publique

Echevin: Monsieur Etienne RIGO



Finances
Urbanisme
PME
Eau
Propreté publique

Aménagement du territoire Développement économique Industrie Patrimoine

Echevine: Madame Julie DAMS



Enseignement
Intergénérationnel
Nouvelles technologies
Associations patriotiques
Festivité & accueil

Petite enfance, enfance & jeunesse Bibliothèque Loisirs Bien-être animal Jumelage



LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

• Pour la majorité :

Ensemble!	M. Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre, chef de groupe GSM: 0487/26.15.23 E-Mail: jordan.godfriaux@gmail.com
	Mme Véronique DE BROUWER, Échevine GSM: 0473/58.38.64 E-Mail: veronique debrouwer@skynet.be
	Mme Aurélie FLABAT, Échevine GSM: 0476/71.95.06 E-Mail: flabat.aurelie@yahoo.fr
	M. Étienne RIGO, Échevin GSM: 0475/44.14.25 E-Mail: etienne.rigo@hotmail.be
	Mme. Julie DAMS, Échevine GSM: 0474/39.92.02 E-Mail: julie_dams@hotmail.com

Mme Véronique BIDOUL, Présidente du CPAS
GSM: 0476/45.18.11
E-mail: veronique.bidoul@cpasperwez.be
M, Dimitri SEVERIN, Conseiller communal
GSM: 0487/56.33.43
E-Mail : dimitri.severin@hotmail.com
Mme Mia HEMPTINNE, Conseillère communale
GSM: 0477/17.41.04
E-Mail: miahemptinne@gmail.com
M. Frédéric LESCRENIER, Conseiller communal
GSM: 0474/53.02.31
E-Mail : flescrenier@gmail.com
M. Luc MARCHAND, Conseiller communal
GSM: 0485/31.37.35
E-Mail : marchand.luc@hotmail.com
Mme Joëlle ALDRIC, Conseillère communale
GSM: 0471/07.06.69
E-Mail : joelle.aldric19@gmail.com

• Pour la minorité :

M. André ANTOINE, Conseiller communal, chef de groupe Tél: 0475/49 63 17 E-Mail: aaprive@icloud.com
E-Mail: <u>aaprive@icloud.com</u>
The control of the co
M. Michel JANDRAIN, Conseiller communal
GSM: 0475/87.30.63
E-Mail : micheljandrain@gmail.com
M. Carl CAMBRON, Conseiller communal
GSM: 0477/54.26.09
E-Mail: <u>carl.cambron@outlook.be</u>
M. Jean-Marc ALDRIC, Conseiller communal
GSM: 0497/25.96.58
E-Mail : aldric.jm@hotmail.com
Mme Murielle DARDENNE, Conseillère communale
GSM: 0474/94.14.08
E-Mail: murielle.dardenne@yahoo.fr
M. Jules NOEL, Conseiller communal
GSM: 0477/73.62.65
E-Mail : jules.noel53@gmail.com

M. Geoffrey HERION, Conseiller communal
GSM: 0499/66.75.83
E-Mail: geoherion@outlook.be
L-Iviaii . <u>geomenon@oddiook.be</u>
Mme Anne-Catherine DELVAUX, Conseillère communale
GSM: 0472/39.07.11
E-Mail: annecat.delvaux@gmail.com
Mme Elisabeth COLON, Conseillère communale
E-Mail: elisabeth.colon@me.com
Mme Virginie DRAUX, Conseillère communale
GSM: 0474/55.25.40
E-Mail: ninie1811@hotmail.com

REUNIONS DES CONSEIL ET COLLEGE COMMUNAUX



Séances du consell à Perwex ou en vidéo-conférence durant l'épidémie

Le Conseil communal

Entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020, le **Conseil communal** s'est réuni **10 fois**, aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos 11 2		
Le 19 décembre 2019	14	11		
Le 22 janvier 2020	11	2		
Le 11 février 2020	/	1		

Le 11 février 2020	11	3	
Le 19 mars 2020	/	1	
Le 20 mai 2020	38	26	
Le 25 juin 2020	43	35	
Le 22 août 2020	28	3	
Le 23 septembre 2020	19	2	
Le 05 novembre 2020	51	21	
Total	Points 320		

Le Collège communal

Entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020, le **Collège communal** s'est, de son côté, **réuni 49 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
Le 05 décembre 2019	67	Le 04 juin 2020	45
Le 12 décembre 2019	36	Le 11 juin 2020	59
Le 19 décembre 2019	83	Le 16 juin 2020	1
Le 24 décembre 2019	2	Le 18 juin 2020	44
Le 09 janvier 2020	69	Le 25 juin 2020	58
Le 16 janvier 2020	40	Le 02 juillet 2020	70
Le 23 janvier 2020	56	Le 16 juillet 2020	62
Le 30 janvier 2020	72	Le 30 juillet 2020	44
Le 06 février 2020	70	Le 06 août 2020	28
Le 13 février 2020	45	Le 20 août 2020	82
Le 20 février 2020	85	Le 27 août 2020	54
Le 27 février 2020	54	Le 03 septembre 2020	43

Le 05 mars 2020	55	Le 10 septembre 2020	41	
Le 12 mars 2020	51	Le 17 septembre 2020	35	
Le 19 mars 2020	70	Le 24 septembre 2020	53	
Le 26 mars 2020	43	Le 01 octobre 2020	77	
Le 02 avril 2020	49	Le 08 octobre 2020	42	
Le 09 avril 2020	33	Le 15 octobre 2020	47	
Le 10 avril 2020	1	Le 22 octobre 2020	49	
Le 16 avril 2020	18	Le 29 octobre 2020	68	
Le 23 avril 2020	41	Le 05 novembre 2020	38	
Le 30 avril 2020	47	Le 12 novembre 2020	37	
Le 07 mai 2020	29	Le 19 novembre 2020	52	
Le 14 mai 2020	43	Le 26 novembre 2020	54	
Le 28 mai 2020	75			
Total	Il 2417 points			

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

Grades légaux :

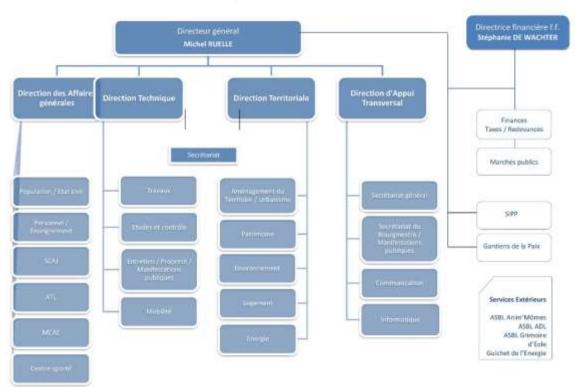
Directeur général : Monsieur Michel RUELLE

Directeur financier faisant fonction : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. PERSONNEL

Contact: Emilie CHATORIER, 081/649 289, emilie.chatorier@perwez.be

L'organigramme des services de l'Administration communale a été arrêté par le Collège communal en sa séance du 24 juin 2015.



*Le Grimoire d'Eole est une asbl autonome

Directeur général

Monsieur Michel RUELLE

Direction des Affaires générales

Responsable de la Direction : Madame Emilie CHATORIER, Attachée administrative

✓ Bureau de l'accueil

- Madame Séverine COUNE

✓ Service Population et Etat Civil

Responsable du service : Madame Patricia RAVET

Membres du service :

- Madame Viviane CROLS
- Monsieur Maxime KEKENBOSCH
- Monsieur Renaud LEMPEREUR

✓ Personnel – Enseignement – Assurances

Responsable du service : Madame Emilie CHATORIER

Membre du service : Madame Gerty SCIOT

✓ <u>SCAJ « Service Communale d'Aide à la Jeunesse »</u>

Responsable du service : Monsieur Patrick DETRAUX

Membre du service : Monsieur Vincent VAN RYMENAM

✓ ATL « Accueil Temps Libre »

Responsable du service : Madame Vinciane CHARLET

Membres du service :

- Madame Delphine BUIS ASBL Animômes
- Monsieur David KAISEN ASBL Animômes
- Madame Nathalie SERON ASBL Animômes

✓ Centre Sportif

Responsable du service : Monsieur Mathieu LEGROS

Membres du service :

- Monsieur Thierry FORIN
- Madame Ingrid MARCHAL

- Madame Kathy THIRION
- Monsieur Georges VILERS

✓ <u>Délégué à la protection des données</u>

- Monsieur Xavier TIMPERMAN

Direction Technique

Responsable de la Direction : Monsieur Jean-Pierre FLABAT, Attaché technique

Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

✓ Mobilité: Recrutement d'un agent en cours - Pour toutes questions: info@perwez.be

✓ Bâtiments - Voiries - Espaces Verts - Perwez Propreté - Proxibus

Responsable : Monsieur Stéphane WARNIER - Agent Technique **Co-Responsable** : Monsieur Serge LEFEVRE - Chef des ouvriers

Membres du service :

Monsieur Yvan BAMS

- Monsieur Henry BERTRAND

- Monsieur Emmanuel BISTON

- Monsieur Frédéric BUIS

- Monsieur Laurent COLLIN

- Monsieur Noël CREVECOEUR

- Monsieur Johan DE BIOURGE

- Monsieur Anthony DETRY

- Monsieur Emmanuel DEVROYE

Monsieur Sébastien

DEWAGENEER

Monsieur Thibaut DROPSY

- Monsieur Damien GENO

- Monsieur Eric GENO

✓ Entretien bâtiments

Responsable: Monsieur Eric DELCORPS

- Monsieur Philippe GUILLAUME

Monsieur Didier LOUBRIS

Monsieur Philippe MERCIER

Monsieur Jules MEULEBROUCK

Monsieur Jérôme MOENS

Monsieur Bernard MORTIER

- Monsieur Thierry MOTTE

- Monsieur Vincent OVART

- Monsieur Pascal PALANGE

Monsieur Gilles PERNIAUX

- Monsieur Benjamin SEMAL

Monsieur Olivier PREVINAIRE

- Monsieur Jean-Luc THIRION

Membres du service :

Madame Malika BECHECKEUR

- Monsieur Eric BILLAT

Madame Marie-Line BUIS

- Madame Noélie CHARLIER

- Madame Marie CROON

- Madame Nadine DACOS

- Madame Sabrina DEFRENNE

- Madame Aurore DELFORGE

Madame Martine DENISMadame Ophélie DE VOS

- Madame Sandy DOYE

Madame Madline GAROT

- Madame Anne LORGE

Madame Josette MONTFORT

- Madame Maïté NOEL

Madame Jolanta PIWONSKA

Madame Jessica RUIZ REINA

Madame Rose-Marie PREVOT

Madame Nathalie SPREUTELS

Madame Christine THUIJNS

Madame Emmanuel VINCART

✓ Manifestations publiques

Responsable: Monsieur Eric DELCORPS

✓ Location de salle

Responsable: Madame Séverine COUNE

✓ Poubelles à puce

Responsables: Monsieur Eric DELCORPS et Madame Lidwina BAERTEN

Direction territoriale

Responsable de la Direction : Monsieur Jérôme SNAPPE, Attaché administratif

Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

✓ Energie

Responsable: Monsieur Guillaume WUIDAR

✓ Logement

Responsable: Madame Mélissa VAN BOXSTAEL

Direction d'appui transversal

- ✓ Secrétariat général
 - Madame Cathy RIBAYLAGUA RODRIGUEZ
- ✓ Secrétariat du Bourgmestre
 - Madame Nathalie MICHIELSENS
- ✓ Communication

Responsable: Madame Isabelle MASSON

- Madame Nathalie MICHIELSENS

Direction financière

Responsable de la Direction : Madame Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière faisant fonction.

Membres du service :

- ✓ Monsieur Benjamin Moinil
- ✓ Madame Jessica URBAIN
- ✓ Madame Stéphanie VANGOITSENHOVEN

SIPPT et PLANU

✓ Madame Cécile HERION

Gardiens de la Paix

✓ Madame Elodie LHEUREUX

ASBL Agence de développement local

- ✓ Monsieur Romain RIBERAUD
- ✓ Madame Stéphanie VAN BRAKEL

Guichet Energie Wallonie

✓ Monsieur Jean-Paul FRANCOIS

Composition de l'effectif à l'Administration Communale de PERWEZ

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif hors enseignants	103	101	88	95	93	91
Equivalents temps plein	83,71	81,66	75,18	79,68	75,17	72,13
Employés	55	52	43	44	42	37
Ouvriers	48	49	45	51	51	54
Définitifs	11	10	9	9	8	7
Personnel contractuel	37	33	23	24	26	33
Personnel contractuel						
subventionné	55	58	56	62	59	51
Temps plein	62	63	58	62	55	48
Temps partiel	41	38	30	33	39	43
Hommes	50	51	46	54	51	49
Femmes	53	50	42	41	42	42

Mouvements en 2020:

Entrées :

- ✓ Contrat à durée indéterminée → 1
- ✓ Contrat de remplacement → 3
- ✓ Contrat à durée déterminée → 3

Sorties:

- ✓ Pension → 2
- ✓ Licenciement → 1
- ✓ Fin de contrat → 2
- ✓ Démission → 3

Turn-over								
2016 2017 2018 2019 202								
IN	12	16	17	16	7			
OUT	12	24	11	7	8			
Nombre total	101	88	94	93	91			
Turnover	11.88%	27.27%	11.7%	7.5%	8.7%			

Nombres de formations suivies en 2020 :

- ✓ Payantes →13
- ✓ Gratuites → 9
- ✓ Montant engagé en 2019 → 3.512,00 €

B. POPULATION - ETAT CIVIL

<u>Contact</u>: Patricia RAVET, 081/649 274, <u>population@perwez.be</u>.

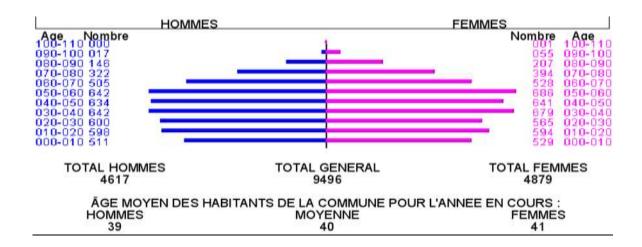
Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 10 novembre 2020.

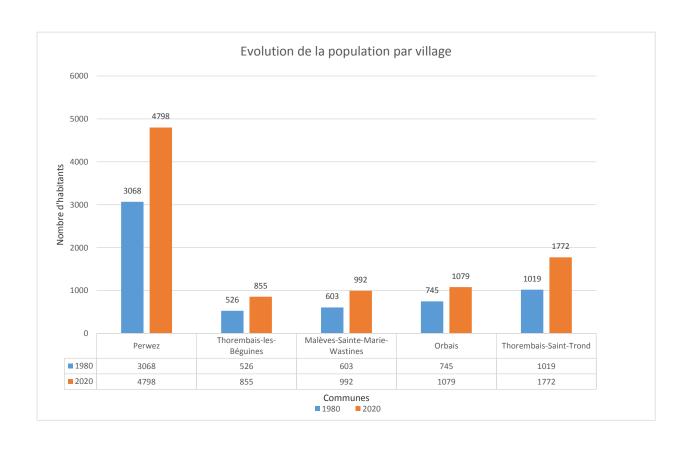
Mouvements de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28
Total 2016	783	595	32
Total 2015	812	524	19
Total 2014	660	517	26
Total 2013	663	464	18

Chiffres de population

Chiffres de la population sur les 6 dernières années							
	2015 2016 2017 2018 2019 <mark>2020</mark>						
Hommes	4432	4517	4499	4514	4588	4617	
Femmes	4714	4781	4794	4821	4856	4879	
Total	9146	9298	9293	9335	9444	9496	





Evolution de la population, par dizaine d'années						
1980 1990 2000 2010 <mark>2020</mark>						
Total	5961	6208	7122	8109	9496	

<u>Nationalités</u>

NATIONALITE	Total
Allemagne (Rép.féd.)	9
Bulgarie	2
Espagne	26
France	160
Royaume-Uni	5
Luxembourg (Grand-Duché)	2
Grèce	3
Hongrie (Rép.)	3
Irlande	1

NATIONALITE	Total
Pologne (Rép.)	20
Portugal	39
Roumanie	60
Suisse	1
Italie	45
Pays-Bas	5
Estonie	1
Lituanie	2
Ukraine	7
Moldavie (Rép.)	2
Belgique	9.002
Inde	1
Chine	11
Thaïlande	2
Cameroun	8
Congo (Rép. dém.)	14
Côte d'Ivoire	1
Guinée	2
Maurice	1
Mali	3
Niger	1
Madagascar	1
Rwanda (Rép.)	7
Somalie	1
Togo	1
Algérie	2
Maroc	10
Tunisie	2
Canada	4
Etats-Unis d'Amérique	2
El Salvador	4
Brésil	3

NATIONALITE	Total
Colombie	2
Venezuela	1
d'origine zaïroise	1
d'origine syrienne	6
d'origine burundaise	3
d'origine salvadorienne	1
d'origine congolaise (Rép. dém.)	2
Pas encore définitivement établie	1
Indéterminé	3
	9.496

Documents délivrés

Passeports					
2020	177				
2019	431				
2018	534				
2017	477				
2016	446				
2015	460				
2014	412				
2013	392				
2012	326				

Cartes d'identité électroniques					
2020	1000				
2019	932				
2018	1672				
2017	1780				
2016	2233				
2015	1940				
2014	1392				
2013	1520				
2012	2003				

Permis de conduire					
2020	497				
2019	535				
2018	602				

Etat civil

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de naissances	85	98	95	115	109	75	92	79	76
Nombre de décès	80	60	68	98	85	81	83	70	75
Nombre de mariages	36	38	33	25	32	24	36	36	18
Nombre de divorces	14	21	15	8	14	5	9	13	17

C. FINANCES

<u>Contact</u>: Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière ff, 081/649 255, <u>stephanie.dewachter@perwez.be</u>

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

❖ <u>Taxes</u>

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 2,50 €
Enlèvement des déchets (isolés)	40,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	80,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 à 3 personnes)	90,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 à 5 personnes)	105,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes et plu	ıs) 125,00 €
Enlèvement des déchets (commerces)	125,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de bâtir)	12,50 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistique	s 10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements ra	ccordés à
l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés a	ux 30,00 €
logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbar	ium 250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de
Tarcenes Horr battles	voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés	150,00 €/mc en
inineubles batis inoccupes	façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boite	2 S:
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0130 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0345 €
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0520 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,0930 €
- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0007 €

Redevances

0,40€/m²/jour avec min. 3,00 € + 2.00 €

Occupation du domaine public à l'occasion des marchés

électricité

Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire

400,00 €/m³ avec min. de 75,00 €

Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme

Divers prix

Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres

1,25 €/sac

Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement

Frais réels

Exhumation des restes mortels

250,00 €

Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans

Divers prix

caveau, pour une durée de 30 ans Demandes d'autorisation d'activités

Frais réels

Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis

Décompte frais

à étude d'incidences sur l'environnement

réels 100,00 € par

Implantation de nouvelles constructions

contrôle

Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles

supérieur à 100 m²
entre 30 et 100 m²
inférieure à 30 m²

250,00 € 100,00 €

\$0,00€

Mise en location de tentes communales

125,00 €/tente +

caution de 125,00 €

Stationnement à durée limitée (zone bleue) Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques 15,00 € / jour 15,00 €

Intervention des services communaux sur le domaine public

/mois/m²

(nettoyage, etc.)

Divers tarifs

Emprunts contractés

Libellé	Montant	Date du Collège
Achats véhicules de voirie	20.000,00 €	05/12/2019
Création salle multisports TLB	80,000,00 €	05/12/2019
Réfection rue du Mont (phase 1)	80,000,00 €	05/12/2019
Honoraires réfection du presbytère de Perwez	30.000,00 €	05/12/2019
SAR Aménagement annexes cure TST	170.000,00 €	05/12/2019
Raccordement divers impétrants	50.000,00 €	05/12/2019
Acquisition de matériel d'exploitation de voiries	112.500,00 €	05/12/2019
Aménagement sécurité routière	40.000,00 €	05/12/2019

Réfection mur - Rivière pont d'Alvaux	50.000,00 €	05/12/2019
Projet Préolia Connect	25.000,00 €	05/12/2019
Toiture école TST	46.000,00 €	05/12/2019
Aménagement plaine de jeux TLB	20.000,00 €	05/12/2019
Remplacement conduite d'eau (quartier du Warichet)	50.000,00 €	05/12/2019
Audit réseau d'eau	50.000,00 €	05/12/2019
Réfection réseau d'eau	100.000,00 €	05/12/2019
Aménagement cure de Perwez	625.000,00 €	05/12/2019
TOTAUX	1.548.500,00 €	

Subsides octroyés

Associations de jeunesse

Patro Saint-Martin de Perwez	750,00 €
Unité Jean XXIII de Malèves	1,250,00 €
Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €
Associations culturelles et de loisirs	
A C R F de Perwez	150.00 €

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Association Laïque de Perwez et Incourt	750,00 €
Cecipho – Cercle ciné photo	1,000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	1.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2,000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	1.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.000,00 €
Groupement d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
Vitaly Production	500,00 €
Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Amidog	150,00 €
Le 15 Août - Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €

Associations patriotiques

7.550ciations patriotiques	
Groupement des Associations Patriotiques de l'Entité Perwézienne	1.500,00 €
Associations sportives	
R.F.C. Perwez	2.000,00 €
Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembais	1.000,00€
Respiration relaxation club	150,00 €
Tennis Club Perwez	500,00 €
Perwez Cyclistes	1,000,00€
Les Fous du Volant	250,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €
Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Kidis'port	750,00 €
Beach Soccer de Perwez	750,00 €
Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Œuvres d'aide aux personnes âgées	
·	4 200 00 6
Un Junior pour un Senior	4.300,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €
Associations de soins	
Comité Télévie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 - Comité local	300,00 €
CAP 48	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique - Section locale de Perwez	500,00 €
Divers	
Association des éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Crèche « Les Oisillons »	2.500,00 €
Comité du carnaval de Perwez	3.500,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	2.500,00 €
Service de remplacement agricole de l'est du Brabant wallon	250,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Agence de Développement Local	55.000,00 €
Anim'Mômes	117.000,00 €
Foyer culturel	110.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	23.000,00 €
TOTAL des subsides octroyés en 2020 :	385.350 €
. 5 12 455 54251455 5511 2525 1	555,556

D. TRAVAUX

Contact: Jean-Pierre FLABAT, 081/649 265, travaux@perwez.be

Marchés publics adjugés et terminés

Désignation d'un auteur de projets pour la remise en état de l'annexe du presbytère de Malèves, dans le cadre des sites à réaménager pour un montant 25.000,00 € SPW* SAR*

Désignation d'un auteur de projets pour la remise en état des annexes de la cure de Thorembais-Saint-Trond, dans le cadre des sites à réaménager pour un montant de 25.000,00 € SPW* SAR*

Désignation d'un auteur de projet pour réaliser un audit du réseau d'eau communal pour un montant de 35.000.00 €

Désignation d'un auteur de projet pour réaliser un audit financier pour un montant de 15.000,00 €

Aménagement de l'étage et du grenier en bureaux rue Lepage 7 à Perwez, pour un montant de 350.000.00 € SPW*

Construction d'une salle multisports pour la pratique des arts martiaux, rue du Presbytère à Thorembais-les-Béguines, en application des mesures d'office suit à la faillite de l'adjudicataire initial, pour un montant de 850.000,00 € SPW - INFRASPORTS*.

Remise en état de l'annexe du presbytère de Malèves, dans le cadre des sites à réaménager pour un montant de 250.000,00 € SPW* SAR*

Remise en état des annexes de la cure de Thorembais-Saint-Trond, dans le cadre des sites à réaménager pour un montant de 250.000,00 € SPW* SAR*

Réfection de la cour de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue du Presbytère 3, pour un montant de 150.000,00 €, répartis en deux lots :

- réfection de la cour
- aménagement de sanitaires CF*-PPT2018

Amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont (phase 1), entre la rue Joseph Moinil et la Croix des Boulommes, pour un montant de 1.150.000,00 €



Aménagement d'une plaine de jeux, rue du Presbytère 1 à Thorembais-les-Béguines, pour un montant de 75.000,00 € SPW - INFRASPORTS

Réfection de la toiture de l'école de Thorembais-Saint-Trond, rue du Culot 4, pour un montant de 75.000,00 € PPT2018*

Acquisition de matériel de désherbage alternatif, pour un montant de 30.000,00 € PBW

Acquisition d'un bras tondeuse, pour un montant de 90.000,00 €



Remplacement du mur de soutènement de la rivière, rue d'Alvaux à 1360 PERWEZ pour un montant de 35,000,00 €

Appel à projets dans le cadre de l'aménagement, mise en conformité et embellissement des cimetières wallons et création d'espaces de condoléances et de cérémonies non confessionnelles -

Uniformisation des aires de dispersions et créations d'espaces cinéraires dans les cimetières de PERWEZ - SPW*

Lot 1 : Aménagement d'une aire cinéraire au cimetière de Malèves : 25,000,00 €

Lot 2 : Aménagement d'une aire de dispersion au cimetière de Wastines : 5,000,00 €

Fourniture et pose de barrières de type RAVEL, le long du Ravel, à hauteur du carrefour avec la rue des Marronniers pour un montant de 5,000,00 €

Débouchage et réfection du pertuis de l'ancien lit de la rivière sous la rue Renard à Perwez pour un montant de 18.000,00 €

Aménagement des locaux de l'antenne locale de la zone de Police Brabant wallon Est, rue des Marronniers 4 pour un montant de 15.000,00 €

Marchés publics adjugés non terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la mise à jour du plan communal de mobilité à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 50,000,00 € **SPW***

Désignation d'un auteur de projets pour l'extension et la remise en état du garage communal, rue de la Doyerie, suite à l'incendie de PRS, pour un montant estimé à 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant de 150,000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour dresser les plans et réaliser les études en ce qui concerne l'amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont à Perwez pour un montant estimé de 200.000.00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 20.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, pour un montant de 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la laiterie et la place du Warichet, pour un montant de 30,000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la restauration du local du club des jeunes, rue Emile Masset 1 à Thorembais-les-Béguines pour un montant estimé de 4,000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbais, pour un montant de 100,000,00 €

Extension du garage communal, pour un montant estimé à 315.000,00 € SPW*

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 1.650.000,00 € SPW*

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 1.000.000.00 € SPW-PCDR*

Sécurisation des accès des écoles communales par l'installation de portes automatiques avec contrôle d'accès, pour un montant estimé de 175.000,00 € PPT2019-2020*

Amélioration de la mobilité/sécurisation des voiries - Remise en état du sentier 38, « Sentier de la cure » à Orbais, rue Trémouroux à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 50.000,00 € - PBW*

Réfection de dalles de béton rue Longue Vallée à Thorembais-Saint-Trond pour un montant estimé de 15.000,00 €

Acquisition d'une mini-pelle d'occasion pour le service cimetière pour un montant estimé de 15.000.00 €

Placement d'un système de vidéo-surveillance à l'Hôtel de Ville pour un montant estimé de 5.000,00 €

Marché de travaux - Asphaltage de diverses voiries à 1360 PERWEZ - Marché en 2 lots pour un montant estimé de 200.000,00 €, comprenant :

- <u>lot 1</u>: Voiries de Perwez-centre
 - Remembrement près de la ferme Godechoul, avenue Wilmart
 - Rue de la Cayenne, entre la rue du Gadaffe et la rue du Motel
- lot 2 : Voiries de Thorembais-Saint-Trond
 - Remembrement entre la Tiège Gobart et la rue du Buisson
 - Remembrement dans le prolongement de la rue de Coquiamont
 - Rue de l'Intérieur depuis le n°150 jusqu'à l'accès au n°181.

Réfection de la toiture suite aux dégâts de tempête à l'église de Thorembais-les-Béguines, rue Masset 1, pour un montant estimé de 5.000,00 €

Création d'un parking à l'arrière de la bibliothèque, rue Lepage 7 à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 80.000,00 € - PBW

Sécurisation des accès des écoles communales de 1360 PERWEZ par le placement de système de vidéo parlophonie pour un montant estimé de 75.000,00 € - PPT2020*

Forage et équipement d'un puits de reconnaissance, rue de Coquiamont (lieu-dit « La Campagnette ») pour un montant estimé de 60.000,00 €



Remplacement de portes RF au Foyer culturel de PERWEZ pour un montant estimé de 5.000,00 €

Abattage d'arbres dangereux sur diverses voiries pour un montant estimé de 40.000,00 €

Marchés publics en cours d'étude

Réfection des trottoirs de la rue de Brabant, la rue de l'Hôtel de ville et l'avenue des Tourterelles, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant de 300,000,00 €

Marché conjoint de services - Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale et du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) - Exercices 2021 à 2023 pour un montant estimé de 30.000,00 €

Restauration du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 3 pour un montant estimé de 60.000,00 €

Réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, rue du Presbytère, pour un montant estimé de 400.000.00 €

Amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont (phase 2), entre la rue Joseph Moinil et la rue des marronniers, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022 pour un montant de 950.000.00 € SPW*

Réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 85.000,00 € PPT2020-2021*

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) pour un montant estimé de 1.250.000.00 € INFRASPORTS*.

Aménagement d'une zone de stationnement rue du Presbytère à Thorembais-les-Béguines, pour un montant de 50,000,00 €

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Laiterie et la place du Warichet, dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant estimé de 315.000,00 € SPW*

Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant estimé de 305.000,00 € SPW*

Réfection du pont rue de Seumay, dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant de 80.000,00 € SPW*

Remplacement de la conduite d'eau en Eternit, rue Piconette et rue Michel, pour un montant estimé de 75.000.00 €

Remplacement du chauffage des logements « tremplin » par un chauffage au gaz, avenue des Tourterelles 28 pour un montant estimé de 75.000,00 €

Remplacement d'une camionnette à plateau pour les services du plan vert de la commune pour un montant estimé de 35.000,00 €

Remplacement d'un véhicule de service pour les services administratifs communaux pour un montant estimé de 15.000,00 €

Ces travaux font l'objet d'une subvention

CF: Communauté française

Crédits impulsion : concerne les travaux d'aménagement de sécurité routière et pour les

usagers faibles

Infrasports : concerne toutes les infrastructures sportives
PCDR : Plan Communal de Développement Rural

PPT: Plan Prioritaire des Travaux (concerne les travaux aux établissements

scolaires)

PRIC: Plan communal d'investissement (concerne les travaux de voirie et les

travaux de bâtiments - administration, culte)

SAR: Site Désaffecté à Réaménager

SPGE : Société Publique de Gestion des Eaux (concerne tous les travaux

d'égouttage et d'assainissement)

SPW: Service Public de Wallonie

UREBA: Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments (concerne tous les

travaux relatifs aux économies d'énergie)

ZAE: Zone d'Aménagement Economique (concerne l'aménagement des

zones industrielles)

SOF: Sofinpro - Groupe Nivelinvest PBW: Province du Brabant wallon

<u>Travaux par In BW - Direction des routes du Brabant wallon</u>

Travaux envisagés:

Réfection et agrandissement du recyparc dans le zoning industriel

<u>Travaux par le SPW - Direction des routes du Brabant wallon</u>

Travaux envisagés:

- Réfection de la chaussée de Wavre (RN243) entre l'entrée du zoning industriel et la rue des Marronniers.
- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la Grand-Place et la rue de Noville.
- Aménagement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).

Travaux réalisés par ORES (Electricité)

Depuis le 1^{er} septembre 2018, ORES a repris les services d'INFRAX pour les communes wallonnes et reprend donc toutes les compétences d'INFRAX au niveau des câbles basse et haute tension et de l'éclairage public.

<u>Travaux réalisés par ORES</u>:

- Placement d'un éclairage public le long du RAVEL entre le centre sportif et la plaine de jeux rue du Blanc Bois à Perwez
- Placement d'un éclairage public le long du sentier 38, derrière l'église, à Orbais.
- Placement d'un éclairage public dans le Parc de la cure de Perwez



E. Développement territorial

Contact: Jérôme SNAPPE, 081/649 260, jerome.snappe@perwez.be

Superficie totale: 5.081 hectares 37 ares 09 centiares.

Aménagement du territoire

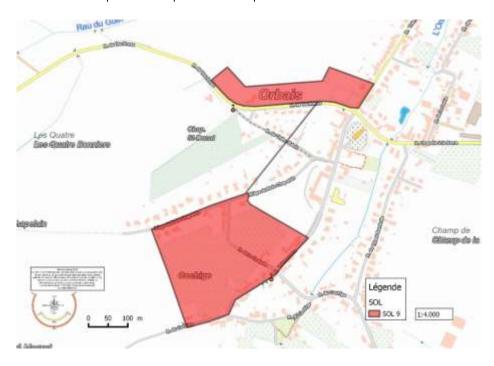
Plan de secteur

WAVRE - JODOIGNE - PERWEZ, approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979, publié au Moniteur belge du 22 septembre 1979.

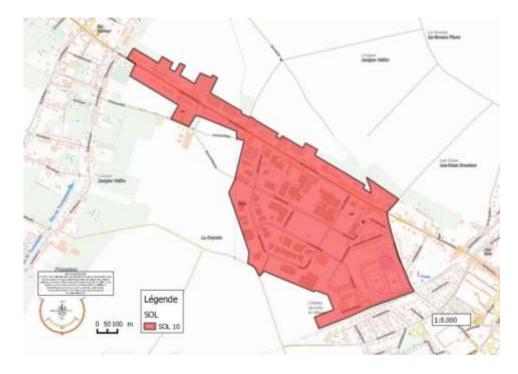
Schéma d'orientation local (ex-plan communal d'aménagement)

Il existe deux schémas d'orientation locaux (SOL) sur le territoire de la Commune. Au sein de ces périmètres, des règles particulières en matière d'urbanisme sont d'application.

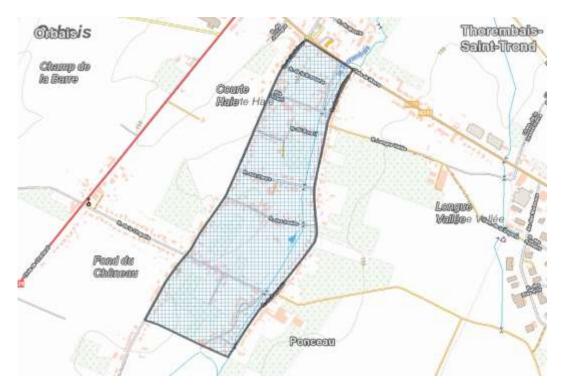
• Orbais : SOL n°9 périmètre qui couvre en partie le centre d'Orbais :



 PERWEZ-Thorembais-Saint-Trond : SOL n°10 – périmètre qui couvre la zone d'activités économiques de PERWEZ, une partie de la chaussée de Wavre et la zone du centre sportif.



Au printemps 2019, le Conseil communal a décidé de lancer l'élaboration d'un nouveau schéma d'orientation local (SOL n°14) dit « centre de Thorembais-Saint-Trond » afin de cadrer l'urbanisation de ce village. Fin 2020, la procédure d'élaboration est toujours en cours. Voici le périmètre proposé :



Rénovation urbaine

Le Gouvernement wallon a approuvé l'opération de rénovation urbaine le 23 juillet 2015 sur un périmètre couvrant le centre de PERWEZ. Cette opération a pour but de redynamiser le centre en proposant la création de nouvelles routes mais aussi en favorisant le retour des commerces dans le centre (cfr partie ADL).

Patrimoine

Monuments classés

- ❖ Perwez: Chapelle St Roch, rue St Roch (Monument) et alentours (Site).
- Malèves-Sainte-Marie-Wastines: Tour de l'église Saint-Jean-Baptiste (Monument).
- ❖ Orbais : Ferme : porche, logis en « L » et aile à rue (façades et toitures), passage intérieur sous le porche, rue Trémouroux, 94 (Monument).
- ❖ Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond et mur du cimetière (Monument), cimetière (Site). Travaux de rénovation terminés en 2017.
- Thorembais-les-Béguines :
 - Orgue de l'église Saints Roch et Martin et balustrade du jubé qui forme un ensemble avec le buffet de l'instrument (Monument).

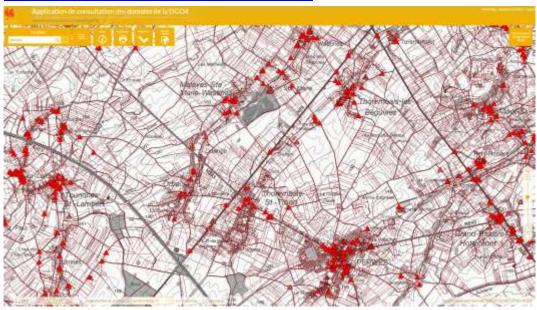


- Ferme du Mont : ensemble des bâtiments et cour pavée (Monument), rue du Maïeur Séverin, une drève, chemin d'accès et alentours (Site).
- Ferme dite « la Petite Cense » : (façades et toitures) rue de la Petite Cense, 13 (Monument).
 - Ferme de Mellemont :
 - Monument: La totalité des deux granges, le porche, le chartil sud-est, les puits et étables situées dans l'aile nord de la cour, les quatre travées ouest des étables qui sont contiguës aux précédentes et qui s'étendent jusqu'au porche ainsi que les murs d'enceinte, les pavés de la cour, les façades et toitures des autres bâtiments à l'exception des quatre annexes modernes de la ferme de Mellemont à Thorembais-les-Béguines.
 - Site: L'ensemble formé par la ferme de Mellemont, le cours du ruisseau de Thorembais, les alignements de peupliers et la plaine agricole à Thorembais-les-Béguines. Une zone de protection est établie dans la plaine au sud et au sud-est de la ferme de Mellemont incluant la ferme de Coquiamont.

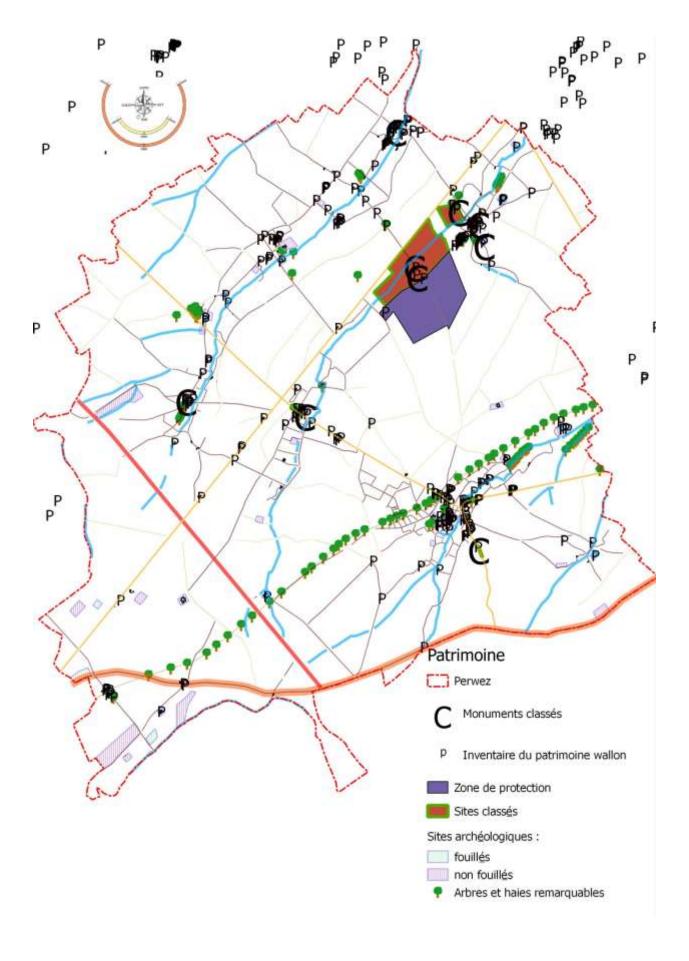
160 éléments sont également repris à l'inventaire du patrimoine wallon (cfr cartographie ci-après).

Ce document est consultable sur format papier au service de l'urbanisme et les données sont disponibles depuis fin 2013 à l'adresse internet suivante :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=IPIC#BBOX=173411.22757553833,185846.669113 08805,144496.14674190723,151031.36814568337

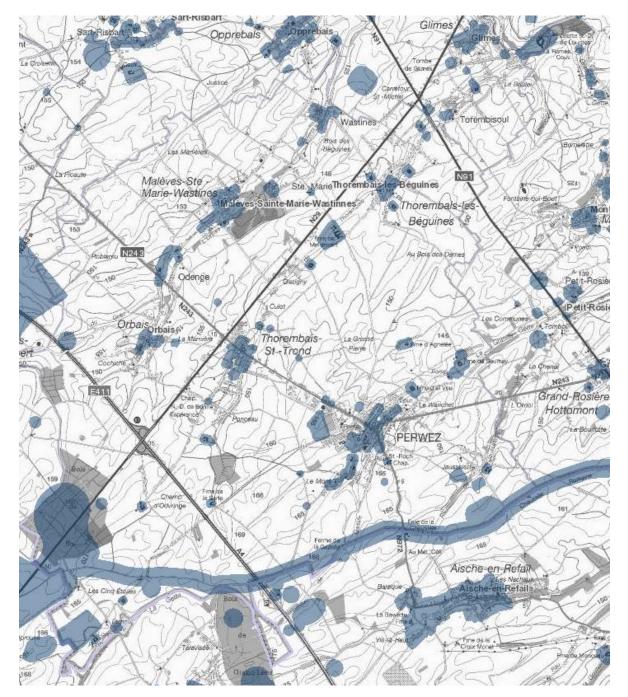


142 arbres et haies remarquables sont recensés sur l'ensemble du territoire de la Commune.



Enfin, depuis 2019, la Région wallonne a établi une carte indicative des zones archéologiques :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=CAW#BBOX=166869.79684715773,191740.679922 25723,139853.4033954915,152923.8462030438



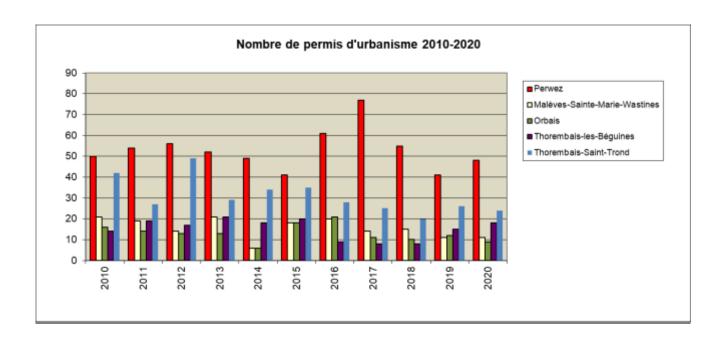
Permis d'urbanisation

Aucune demande de permis d'urbanisation n'a été introduite en 2020.

La demande de modification de permis d'urbanisation introduite en 2019 a été octroyée en 2020 (chaussée de Wavre).

Permis d'urbanisme

Localité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Perwez	50	54	56	52	49	41	61	77	55	41	48
Malèves-Sainte-Marie- Wastines	21	19	14	21	6	18	20	14	15	11	11
Orbais	16	14	13	13	6	18	21	11	10	12	9
Thorembais-les-Béguines	14	19	17	21	18	20	9	8	8	15	18
Thorembals-Saint-Trond	42	27	49	29	34	35	28	25	20	26	24
Total	143	133	149	136	113	132	139	135	108	105	110



Infractions

Deux dossiers d'infraction ont été constatés au cours de l'année 2020.

Dossier retiré

1 dossier a été retiré par le demandeur.

Dossiers suspendus / irrecevables

Deux dossiers ont été déclarés irrecevables pour cause d'incomplétude.

Recours introduits

Trois recours ont été déposés en 2020. Un est en cours, un permis refusé par la Commune a été délivré et un permis refusé par la Commune a été refusé sur recours.

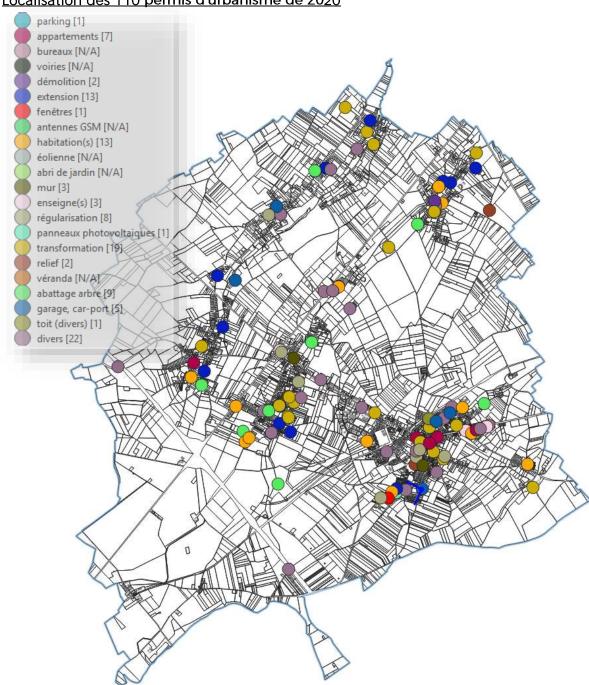
Informations notariales (au 10/11/2020)

192 demandes ont été traitées (renseignements urbanistiques sur des parcelles et des bâtiments).

Certificats d'urbanisme

1 certificat d'urbanisme n°1 a été délivré.

Localisation des 110 permis d'urbanisme de 2020



Suit un tableau récapitulatif des 110 demandes (les 0,5 correspondent à des dossiers ayant deux objets).

	Transfor- mation	extension habitatio n	nouvelle habitation	nouvelle non habitation	nouveau x apparte ments	vérand a	mur/ clôture	vélux / Châssis / bales	abattag e arbre	modification façade /tolture	enselgne	transformatio n en appartement / en malson	autr e	Total
							TOTAL							
Perwez	4	3	5	2	3		2	2	3	7,5	2	4	10,5	48
Malèves		4		2					1	1		1	2	11
Orbais		3	1	1					1	1		1	1	9
Th les Béguines	1	3	5	1					1	1		2	4	18
Th St Trond	1,5	5	4	2			2		3	3	0,5		3	24
Total	6,5	18	15	8	3	0	4	2	9	13,5	2,5	8	20,5	110
						ı	DELIVRES							
Perwez	4	1	2	1	2				1	1	1		1	14
Malèves		2		1								1	1	5
Orbais													1	1
Th les Béguines		2	3									1	3	9
Th St Trond	1,5	2	1	2						1	0,5		1	9
Total	5,5	7	6	4	2	0	0	0	1	2	1,5	2	7	38
							REFUSES							
Perwez			1									1		2
Malèves														0
Orbais														0
Th les Béguines														0
Th St Trond														0
Total	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
						INCOMP	LETS / EN	COURS						
Perwez		2	1	1	1		1				1	2	3	12
Malèves		1		1						1				3
Orbais		2	1									1		4
Th les Béguines			1							1		1		3
Th St Trond			3						1				1	5
Total	0	5	6	2	1	0	1	0	1	2	1	4	4	27
				Perm	nis d'impact	: limité =	orocédure	à 30 jours	(tous déliv	rés)				
Perwez			1				1	2	1	5,5		1	6,5	18
Malèves		1							1				1	3
Orbais		1		1					1	1				4

Th les Béguines	1	1	1	1					1					5
Th St Trond		3					2		2	2			1	10
Total	1	6	2	2	0	0	3	2	6	8,5	0	1	8,5	40

Hors tableau : 1 dossier a été retiré en cours de procédure et 2 dossiers ont été déclarés irrecevables.

Voiries

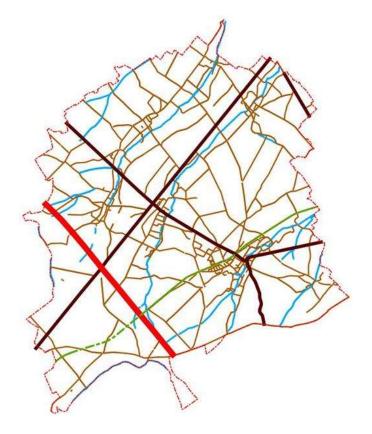
Autoroute E 411 : 5,200 km

Nationale 243 (chaussée de Wavre - rue de la Station - avenue Wilmart) : 7,88 km

Nationale 972 (rue St-Roch): 1,77 km

Nationale 29 (chaussée de Charleroi) : 9,54 km Nationale 91 (chaussée de Namur) : 1,26 km

Voirie communale : 170 km



F. ENVIRONNEMENT

Contact: Jérôme SNAPPE, 081/649 260, environnement@perwez.be

Permis et déclaration de classe 3

Permis intégré

Un permis intégré concerne à la fois une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement et d'implantation commerciale. La demande déposée en 2019 a été délivrée en 2020.

Permis d'environnement

Cinq demandes de permis d'environnement ont été introduites en 2020. Trois dossiers concernent des demandes de nouvelle prise d'eau pour des exploitations agricoles. Une demande concerne des travaux de désamiantage et la dernière concerne le maintient en activité d'une exploitation bovine. Deux dossiers ont été délivrés et trois dossiers sont en cours.

Permis unique

Quatre demandes de permis unique ont été déposées en 2020 :

- une demande concerne le placement de deux éoliennes à GEMBLOUX (en cours) ;
- une demande vise à démolir et reconstruire des bâtiments agricoles avec nouvelle prise d'eau (délivrée);
- une demande vise à régulariser une carrosserie (délivrée) ;
- une demande vise à agrandir un centre de tri de déchets afin d'accueillir les déchets d'asbeste-ciment (en cours).

Déclaration de classe 3

30 dossiers ont été traités (au 10 novembre 2020) :

<u>Objet</u>	<u>Nombre de dossier</u>
Cabines électriques	-
Citernes à mazout	12
Citernes au gaz	8
Stations d'épuration individuelles	2

Détentions d'animaux	-
Antennes télécommunication	-
Captage d'eau	-
Exploitation agricole	4
Autres	4

Gestion des déchets

❖ Be WaPP et prime retour canettes

La commune a été retenue dans le cadre d'un projet-pilote de reprise des canettes. Ce projet vise à lutter contre l'abandon des canettes dans l'espace public. Chaque canette ramassée aux abords des routes, sur les talus, les sentiers ou tout autre espace public peut être ramenée dans un point de collecte. Chaque canette ramassée donne droit à 0,05 € en bon d'achat valable dans les commerces participants.

Le projet se déroule en 2 phases-tests : dans un premier temps, retour des canettes auprès d'un préposé de l'administration communale et dans un second temps, via la machine installée rue de l'Hôtel de ville.

Bilan:

- Quantité apportée à la reprise manuelle : 13.513 canettes.
- Quantité apportée à la machine : 12.853 canettes (jusqu'au 15 novembre 2019)

- 26.118 canettes (jusqu'au 15 novembre 2020).

Au total, quelque **643 kilos de métaux** ont été rapportés, pouvant être recyclés. 286 bons à échanger dans les commerces ont été commandés à Be WaPP.

La commune a convenu avec les ambassadeurs propreté particulièrement actifs de reprendre à domicile les sacs bleus bien remplis. Monsieur Jacques Luyckx a, à lui seul au cours d'environ 90 tournées, ramené 11.348 canettes, dont 4.720 ramassées à Perwez.





Conteneurs à puce

D'ici 2023, Directive européenne oblige, toutes les communes wallonnes devront procéder à un ramassage sélectif des déchets. L'objectif est clair, il s'agit de diminuer la quantité de déchets ménagers produite.

Perwez a profité de la nécessité de revoir son contrat avec In BW en avril 2020 pour réfléchir au passage à la poubelle à puce et au tri des déchets organiques. Dès lors, dès janvier 2021, en plus du tri des PMC et des papiers-cartons, les Perwéziens sépareront les déchets organiques du reste des déchets. A cet effet, ils recevront deux conteneurs à puce : un vert pour les déchets biodégradables et un noir pour les déchets résiduels envoyés à l'incinérateur.

De très nombreuses réunions préparatoires se sont tenues entre les services, avec l'In BW, avec les communes de Ramillies et de Chaumont-Gistoux, avec les syndicats d'immeubles, etc.

Le Conseil communal du 05 novembre 2020 a fixé le montant de la taxe pour les déchets et y assimilés.

Pour expliquer ce changement de procédé, une série de réunions d'informations ont été planifiées, qui ont finalement en raison du confinement été remplacées par une vidéoconférence le 9 novembre.

Et afin de pouvoir toucher l'ensemble de la population, un toutes-boites a été distribué dans la foulée, répondant aux questions les plus fréquentes.



Bien-être animal

Contact: Melissa VAN BOXSTAEL: 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, le Collège communal, en séance du 29 août 2019, a décidé de lancer une campagne de stérilisation des chats errants.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 30 novembre 2019 au 1er décembre 2020, **24 chats errants ont été stérilisés**, dont 15 femelles et 9 mâles.

Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques

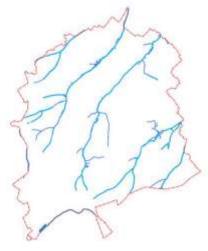
Depuis le 1er novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 30 novembre 2019 au 1er décembre 2020, **37 primes** pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.



Gestion de l'eau



Cours d'eau classés

Localité	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Perwez	5700 m	2500 m
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	5200 m	/
Thorembais-Saint-Trond	6700 m	/
Thorembais-les-Béguines	4600 m	1300 m
Orbais	5200 m	/
Total	27400 m	3800 m

Actions en faveur de l'eau

Contrat de Rivière Dyle-Gette

Le programme d'action 2020-2022 a été approuvé par le conseil communal en date du 19 septembre 2019. Il comporte 21 actions, dont les 8 actions qui ont été reportées du précédent programme, ainsi que de nouvelles actions destinées à poursuivre les efforts mis en œuvre dans les programmes antérieurs.

L'action principale pour l'année 2020, consistait en la distribution d'un toutes-boîtes au mois de mars (à la sortie de l'hiver) pour sensibiliser les riverains d'un cours d'eau à ne pas jeter de déchets dedans. Cette action devait se suivre en 2021 par un courrier personnalisé pour les infractions qui sont constatées.

Considérant les circonstances du confinent qui a eu lieu du mois de mars au mois de mai, la distribution d'a eu lieu que sur les entités de Perwez et de Thorembais-Saint-Trond. Les actions 2021 seront adaptées en fonction des entités.

En 2020, le point « ORB 78 » qui concernait le dépôt de ton de pelouse le plus marquant de la commune a été résolu.

La lutte contre les plantes invasives

La Balsamine de l'Himalaya produit plus de 10 000 graines par plant par an et celles-ci peuvent être projetées jusqu'à 2m. La balsamine se disperse donc à tout vent de manière fulgurante. C'est pourquoi, elle est réputée « invasive » et qu'il faut enrayer sa propagation au maximum, voire tenter de l'éradiquer.

Pour ce faire, la commune a réalisé, pour la sixième année consécutive, une vaste opération de lutte contre le développement de cette plante en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CDRG).

A l'issue de cette septième année de lutte, nous pouvons remarquer que l'espèce est quasiment éradiquée sur le territoire perwézien. Dans les années qui suivront, le programme des visites de contrôle sera allégé.

En ce qui concerne la Berce du Caucase, chaque année une visite est effectuée sur les sites où des populations ont été répertoriées auparavant. AU niveau du site 2375 connu depuis 2011, situé le long du Jauchelette, une population d'environ 130 plants a été éradiquée. Il s'agissait de jeunes plants. Une surveillance particulière devra donc être apportée sur ce site.

P.A.R.I.S.

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

Quand on parle de P.A.R.I.S. on parle de 3 éléments :

1.La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste au découpage en secteurs et à la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.

- 2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.
- 3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans."

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant l'ensemble des cours d'eau non navigable est divisé en secteurs sur base sur de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur pour donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. (Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune)

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et planifier tout ce qui est possible. Pat ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Maintenant, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires doivent tenir compte de quatre enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les enjeux économie et socioculturel n'apparaitront pas car aucune activité économique ou socio-culturel n'est liée à nos cours d'eau de 3ème catégorie.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail a 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à aujourd'hui on travaille régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.
- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.
- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. L'ensemble des programme PARIS présentés par l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau sont en validation au niveau de Région wallonne.

Service communal des eaux

Contact : Service technique – Jean-Pierre FLABAT : 081/649 265 Service administratif – Jessica URBAIN : 081/649 270

Fontainiers: Frédéric BUIS et Thibaut DROPSY

Le service communal des eaux couvre uniquement le territoire de PERWEZ-centre (2.420 abonnés le 5 novembre 2020).

Depuis le 1er janvier 2006, le tarif est déterminé selon deux notions : le CVA et le CVD.

1) Assainissement des Eaux usées (CVA)	2) <u>Distribution d'eau (CVD)</u>				
Le CVA est le coût-vérité de l'assainissement.	Le CVD est le coût-vérité de la distribution.				
Le montant du CVA, fixé par la SPGE est	Pour un même distributeur, le montant du CVD est				
identique sur l'ensemble du territoire wallon.	identique par sous-bassin hydrographique.				
Tarif applicable depuis le 1 ^{er} janvier 2016	Tarif applicable depuis le 1 ^{er} mai 2009				
Drive de CVA - 2 245 C/pc3 UTVA					
Prix du CVA = 2, 365 €/m³ HTVA	Prix du CVD = 1, 93 €/m³				
Redevance annuelle : (30 x CVA)	Redevance annuelle : (20 x CVD)				

Consommations * tranche de 0 à 30 m³ → non soumis * tranche au-delà de 30 m³ → 2, 365 €/m³	Consommations * tranche de 0 à 30 m³ → 0,965 €/m³ * tranche de 31 à 5.000 m³ → 1,930 €/m³ * tranche au-delà de 5.001 m³ → 1,737 €/m³
Une redevance annuelle est applicable pour la partie assainissement. Les 30 premiers m³ sont non soumis car inclus dans la redevance annuelle.	Contribution au fonds social de l'eau : 0,0271 €/m³

Toutefois, comme la facture s'établit sur moins ou plus de 365 jours, les tranches sont calculées proportionnellement à la période de consommation, à savoir :

* Redevance annuelle : ((20 x CVD) + (30 x CVA)) / (365 jours) x (nombre de jours d'occupation)

* Consommations:

- Tranche de 0 à 30 m³ : (30 m³ / 365 jours) x (nombre de jours d'occupation) = (nombre de m³) x (0,5 x CVD)
- Tranche de 31 à 5.000 m³ : (solde de la consommation) x (CVD + CVA)
- * Contribution au Fonds social de l'eau : 0,0271 €/m³
- * T.V.A. : 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD et CVA)

En cas de changement d'usager, changement de compteur, et facture de sortie, la redevance ainsi que les tranches de consommations sont calculées proportionnellement à la période d'occupation de l'immeuble.

La facture de décompte (déduction faite des éventuels acomptes) s'établit comme suit :

* Redevance annuelle: ((20 x CVD) + (30 x CVA)) / (12 mois) x (nombre de mois d'occupation)

* Consommations:

- Tranche de 0 à 30 m³: (30 m³ / 365 jours) x (nombre de jours d'occupation) = (nombre de m³) x (0,5 x CVD)
- Tranche de 31 à 5.000 m³ : (solde de la consommation) x (CVD + CVA)
- * Contribution au Fonds social de l'eau : 0,0271 €/m³
- * T.V.A.: 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD et CVA)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le CVA est fixé à 2,365 €/m³ HTVA, suivant l'autorisation du Service Public Fédéral Economie.

Depuis le 1er mai 2009, le CVD est fixé à 1,93€/m³ HTVA, suivant l'autorisation du Service Public Fédéral Economie.

Réf.: E3-P/2009D01379/fb-2009/000661 du 14 avril 2009.

En séance du 24 septembre 2020. le Collège a décidé de modifier la procédure de relevé des compteurs d'eau. Dorénavant, un roulement aura lieu sur une période de 4 ans : 3 relevés par l'abonné et 1 par les fontainiers communaux, selon une découpe de Perwez-centre en 4 zones bien précises. En outre, tout abonné recevra chaque année dans le courant du mois de novembre un courrier l'informant de la marche à suivre. Vu la pandémie, cette procédure démarrera en 2021.

G. LOGEMENT

Contact: Mélissa VAN BOXSTAEL, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

Le principal objectif du service logement est d'assurer un logement décent à chaque individu, quelle que soit sa situation sociale ou financière.

Principales tâches accomplies au cours de l'année 2020

1. Gestion de logements communaux

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux... L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison et au Fonds du logement des familles nombreuses afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

Logement de transit

Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.

La commune de PERWEZ compte 2 logements de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles et un studio, situé rue de Seumay, appartenant au CPAS.

• Logement d'urgence

Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable...).

Le logement d'urgence appartient au CPAS et est situé rue de la Station à 1360 PERWEZ.

Logement d'insertion

Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.

La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

Logement « Tremplin »

La commune de PERWEZ possède 3 logements « Tremplin », situés avenue des Tourterelles.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.



2. Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public

La Commune compte aujourd'hui 158 logements publics réalisés et 6, au minimum, à réaliser.

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements			
NOTRE M	NOTRE MAISON					
Rue	Blanc Bois et avenue des Chardonnerets	Social	19			
Rue	Blanc Bois	Abbeyfield	10			
Rue	Blanc Bois	Moyen	3			
Rue	Burlet	Moyen	6			
Rue	Burlet	Social	4			
Rue	Communes	Social	8			
Rue	Communes	Moyen	6			
Avenue	Général Jadot	Social	4			
Rue	Marronniers	Moyen	8			
Rue	Saint-Roch	Social	3			
Rue	Seumay	Moyen	8			
Rue	Tour d'Eau	Social	10			
Avenue	Tourterelles + rue du Blanc Bois	Social	6			
Rue	Gadaffe (du) 14	Social	6			
Rue	Quatre Vents	Social/Moyen	20			
			121			

COMMUNE						
Rue	Blanc Bois	Social	1			
Avenue	Chardonnerets	Social	1			
Rue	Mellemont	Insertion	2			
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3			
Avenue	Tourterelles	Transit	1			
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	4			
			12			

CPAS			
Divis		Adapté	
Rue	Blanc Bois	(PMR)	1
Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4
Rue	Station	Urgence	1
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	5
			15

AIS			
Rue	Brasseurs	Social	1
Rue	Hotel de Ville	Social	1
Avenue	Libération	Social	1
Rue	Station	Social	5
Avenue	Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	1
			10

Logements à réaliser :

COMMUNE - Rénovation de la gare		
Avenue	Hubert Jacobs	6
		6

3. Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location d'un logement public

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

4. Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

5. Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

6. Informations et aide à l'introduction des demandes de primes provinciales et régionales au logement

Le service logement informe et aide tout demandeur pour les primes et aides au logement 2020. Il s'agit des primes Habitation, mises à disposition des citoyens par la Région wallonne depuis le 1er juin 2019, mais également des crédits travaux à 0 %, et diverses aides au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

7. Tenue d'un inventaire permanent des terrains à bâtir et des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public

Une carte récapitulative des terrains à bâtir est disponible en consultation à la Commune.

8. Collaboration avec les services urbanisme et aménagement du territoire

Le service logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

H. Mobilité

<u>Contact</u>: François ROBERT, conseiller en mobilité, 081/649 277, <u>francois.robert@perwez.be</u>

Jusqu' au 1^{er} septembre 2020.

Relevé des actions majeures menées en 2020



Plan communal de mobilité

En mai 2020, le Conseil a approuvé une nouvelle version du Plan communal de Mobilité (PCM), suite à la suppression de la voirie de liaison (dite contournement) ainsi qu'aux modifications apportées dans le quartier du Boléro ou aux esquisses liées à la Place de la Gare ou encore à la possible urbanisation près de la rue du Buret à Thorembais-Saint-Trond.

Début 2021, cette nouvelle version sera présentée à la population avant ouverture de l'enquête publique.

A Vélo

Prime vélo

Pour encourager la mobilité douce, une prime est octroyée aux Perwéziens désireux d'acquérir un vélo électrique ou classique. Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo, avec un plafond limité à 100€.

En 2020, la commune a accordé **82 primes** pour l'achat d'un vélo électrique. Cette prime est cumulable avec l'aide de la province.

Rangs scolaires à vélo

Lancée en 2008 par les jeunes conseillers avec le soutien du Service Communal d'Aide aux Jeunes, l'opération des « Rangs scolaires à vélo » n'a pas pu être organisée en 2020 à cause de l'épidémie de coronavirus.

· Brevets cyclistes

Pour la même raison, les épreuves pour l'obtention des brevets cyclistes n'ont pas eu lieu en 2020.

A pied

Des panneaux d'interprétation ainsi qu'un fléchage adapté assurent une meilleure communication territoriale. Les services publics et autres fonctions sont ainsi indiqués de manière claire avec une orientation usagers (piétonne et routière). La signalétique se structure autour des pôles Services, Mobilité, Entreprises, Découverte, Enseignement, Sport et Culture.

Proxibus

Depuis quelques années, la commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à améliorer la mobilité dans les communes et apporte un complément idéal aux lignes régulières.

Depuis 2018, un nouveau bus, plus grand (94 places), circule dans nos villages.

Voiture

- Pour la sécurité de tous, une série de zones à 30 km/h ont été délimitées : aux carrefours entre les rues de la Cayenne et Saint-Roch, de la Cayenne et du Gadaffe, du Blanc-Bois et des Tourterelles, des Marronniers et des Mésanges, de Brabant et de la Station, Lepage et de la Station, Renard et de Brabant, Michel et Grand-Place, des Brasseurs et Saint-Roch, et enfin rue du Mont (numéro 18). Elles sont signalées par les panneaux ad hoc et des aménagements destinés à ralentir la circulation.
- Des zones de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ont été ajoutées rue du Ravel et rue du Mont et de nouvelles zones de stationnement créées le long du RAVeL et rue de l'Intérieur à Thorembais-Saint-Trond.

• En septembre, la commune a mis en place une série d'aménagements visant à la sécurisation d'une voie importante : la chaussée de Wavre, du rond-point de la ville de Wavre à celui de chez Action/Espace Mode. Sur toute cette partie de voirie, la vitesse est désormais limitée à 50 km/h. Et cela, afin d'harmoniser la vitesse sur tout le tronçon et éviter les nombreux changements : 50 km/h dans le centre de Perwez, ensuite 70 en face du Delhaize, de nouveau 50 à l'entrée de Thorembais-Saint-Trond... Evidemment la zone proche de l'école la Farandole reste quant à elle limitée à 30 km/h pour la sécurité des enfants. Des radars-tronçons seront prochainement installés dans cette zone.



I. ENERGIE

Service communal

Contact: Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

• Gestion énergétique des bâtiments communaux

Cadastre et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place et le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir plus rapidement en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.

Dans ce but, les compteurs du local pétanque ont été intégrés à la comptabilité afin d'en surveiller les consommations

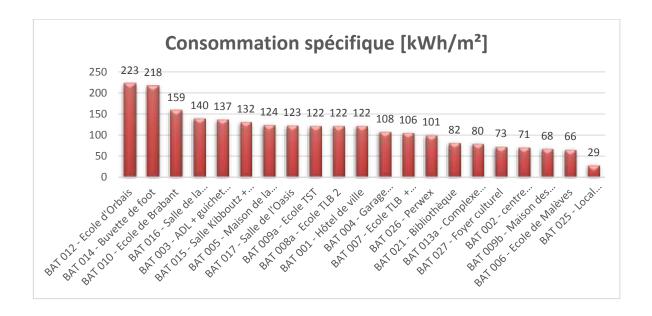
Le cadastre énergique se base sur 2 critères, la consommation spécifique et le potentiel de réduction

<u>La consommation spécifique</u> est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances

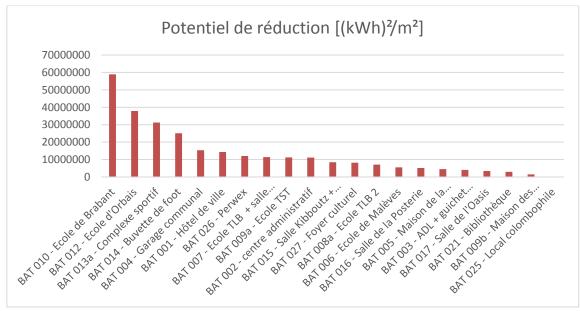
de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.

<u>Le potentiel de réduction</u> est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. En effet, même si le complexe sportif et la salle « l'Oasis » ont une consommation spécifique similaire, on comprend aisément qu'il est plus intéressant d'agir sur le complexe sportif dont les consommations et l'occupation sont nettement plus importantes.

Evolution du cadastre pour le chauffage



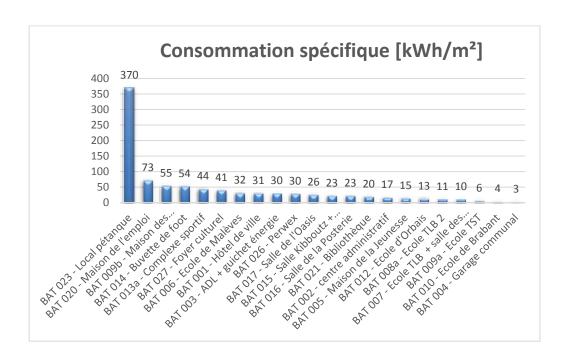
De manière globale, le parc de bâtiment a une consommation spécifique relativement élevée. Mais sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe dans la moyenne. Seule la buvette de foot, dont la consommation spécifique est très élevée, fait figure de très mauvais élève. A l'image du bâti wallon, vieux et dont la vétusté croit, le patrimoine communal de Perwez a fait l'objet de peu de rénovations énergétiques au cours du temps, ce qui explique les faibles performances de ces bâtiments.



En termes de potentiel de réduction des consommations, deux bâtiments se démarquent :

- L'Ecole de brabant qui a un potentiel de réduction très largement supérieur au reste du parc. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de l'un de nos plus grands bâtiments, qui a un taux d'occupation important et dont la consommation spécifique est parmi les plus élevées de notre parc.
- La buvette de foot dont le potentiel de réduction est parmi les plus importants. En effet, malgré sa surface et un taux d'occupation relativement faibles, les faibles performances énergétiques de ce bâtiment sont telles que son potentiel de réduction est comparable à celui de nos plus grands bâtiments.

Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité



De manière globale, le parc a une consommation spécifique relativement satisfaisante.

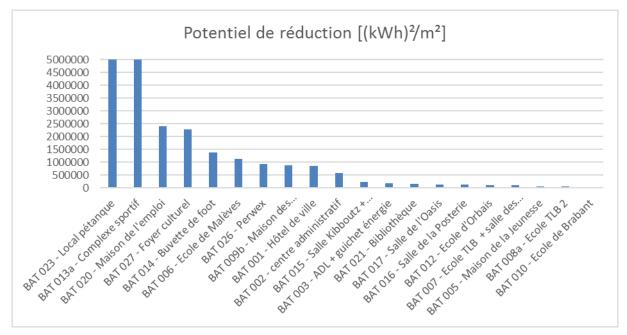
En effet, sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe en-dessous de la moyenne. Cela s'explique par une électrification relativement faible de nos bâtiments. Les 3 postes pouvant générer de fortes consommations sont l'éclairage, la bureautique ainsi que les systèmes de ventilation mécanique/climatisation. Le remplacement général des éclairages par du LED dans les écoles et les bâtiments administratifs ainsi le faible taux d'espaces ventilés ou climatisés permettent de limiter les consommations.

Il est à noter que les consommations spécifiques des bâtiments 20 et 23 (repris dans le graphique ci-dessous), plus élevées que la moyenne, sont dues au système de chauffage. En effet, ces 2 bâtiments sont chauffés par des radiateurs électriques.

En ce qui concerne le local pétanque, un coffret extérieur est également lié au bâtiment. Celui-ci peut donc induire des consommations non liées à l'occupation propre du bâtiment. En 2019, ce bâtiment a été intégré à la comptabilité énergétique (relevé mensuel). On a ainsi pu établir que les consommations sont dues presque en totalité à l'occupation du local pétanque.

Des mesures ont été prises de manière à limiter les consommations (ex : placement de prises programmables sur les radiateurs électriques).

En revanche, les consommations de la buvette de foot restent trop importantes pour un bâtiment qui ne dispose pas de radiateurs électriques, de système de climatisation ou de bureautique.



En termes de potentiel de réduction, il y a peu de choses à dire. On voit logiquement ressortir les bâtiments qui disposent d'appareils électriques très consommateurs et qui sont utilisés de manière continue ou très fréquente. Comme par exemple :

- Le complexe sportif, qui dispose d'un système de ventilation et d'une grande puissance d'éclairage.
- Le local pétanque, pour lequel des actions ont déjà été entreprises.

En conclusion, on constate que la priorité doit être donnée à la réduction des consommations de chauffage.

Actions en faveur de la réduction des consommations dans les bâtiments communaux

La Commune de Perwez a décidé d'adhérer au programme Renowatt lancé par la Région wallonne. Il s'agit d'un programme visant à soutenir les communes dans la réalisation de CPE (Contrats de Performance Energétique). Grâce à ces CPE, la commune va pouvoir se fixer des objectifs de réduction des consommations et s'assurer qu'ils seront atteints.

Deux bâtiments ont été sélectionnés pour la phase d'audit : l'école de Brabant et l'école d'Orbais. Les audits ont eu lieu en mars 2020. Nous attendons maintenant l'analyse de RENOWATT.

Performance énergétique des bâtiments (PEB)

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.

En Wallonie, des réglementations portant sur l'énergie dans les bâtiments existent depuis de nombreuses années. En effet, la première règlementation thermique date du 1^{er} mai 1985 et portait sur l'isolation lors de la construction de logement. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} mai 2010 que l'on parlera réellement d'une réglementation sur la performance énergétique des bâtiments.

Elle porte désormais à la fois sur l'isolation, les niveaux de consommation, la ventilation ou encore les risques de surchauffe. De plus, elle concerne dorénavant l'ensemble des bâtiments consommateurs d'énergie aussi bien lors de leur construction que lors de leur rénovation.

Depuis, cette réglementation évolue régulièrement. La dernière version de la réglementation PEB est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.

Entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020, 59 dossiers ont été traités et 53 % ont nécessité une correction.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le but de donner un rôle d'exemplarité aux institutions publiques, ces dernières ont l'obligation de disposer d'un certificat PEB pour leurs bâtiments et de l'afficher.

Le conseiller en énergie, a passé les examens nécessaires pour obtenir l'agrément de certification PEB bâtiment public interne pour l'administration communale et le CPAS.

Les installations solaires photovoltaïques

A Rapport de production pour le site de l'école de Brabant

L'installation située à l'école de Brabant est classée comme de la petite puissance (P < 10 KWc). De ce fait, l'installation bénéficie du principe de compensation. Cela veut dire que la quantité d'électricité qui n'a pas été directement consommée, et qui a donc été rejetée sur le réseau, peut-être gratuitement prélevée sur le réseau à un autre moment. Ce principe est plus connu sous le terme de « compteur qui tourne à l'envers ». Dans la facture annuelle, la quantité d'énergie prélevée et facturée correspond en fait à la différence entre l'énergie que l'on a réellement consommée et la production d'énergie de nos panneaux solaires. On peut donc définir le pourcentage d'autoproduction d'électricité par la formule suivante :

$$Autoproduction = \frac{Production\ photovolta\"ique}{Electrcit\'e\ factur\'ee + Production\ photovolta\"ique}\ X\ 100$$

Le graphique ci-dessous illustre les parts de la consommation réelle couvertes, d'une part par l'électricité prélevée sur le réseau et d'autre part, par la production des panneaux solaires photovoltaïques.



En 2017, l'autoproduction était de 32%. En 2018 et 2019, l'autoproduction est montée jusqu'à, respectivement 39 % et 38 %.

Les panneaux solaires ont ainsi permis de réaliser une économie d'énergie de 2031,17€ en 2017 et de 2251.28€ en 2018.

Rapport de production du site du complexe sportif.

Durant l'année 2018, l'installation n'était plus en fonctionnement. L'installation a été remise en service au mois de juin 2019.

Une perte de production a à nouveau eu lieu suite à une coupure de l'alimentation au niveau du tableau électrique.

• La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc également pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le Défi Génération Zero Watt

Pour sensibiliser ses élèves à l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'école primaire de Thorembaisles-Béguines, avec le soutien du conseiller en énergie, s'est inscrite au « Défi Génération Zéro Watt ». Pour cette première participation, les élèves devront, sur une période de 4 mois, essayer de réduire d'au moins 10 % les consommations électriques de leur école. Pour ce faire, un accompagnateur spécialisé dans l'éducation à l'énergie est venu le 4 novembre 2019 réaliser un audit électrique de l'école avec l'aide des élèves.

Au travers de cette campagne, les élèves ont principalement appris à identifier les nombreuses sources de gaspillage de l'énergie et à développer des comportements qui permettent de les éviter. Le Défi s'est achevé au mois de mars 2020. Malheureusement, à la suite du confinement les résultats n'ont pas pu être confirmés. Cependant, sans pouvoir indiquer de chiffre précis, il semble que les élèves soient bien parvenus à diminuer les consommations électriques de leur école.

Cette année, l'école d'Orbais a décidé de relever également le défi.

Politique relative à l'énergie et au climat à l'échelle du territoire communal (POLLEC)

Face aux phénomènes de plus en plus importants liés au changement, des mesures se mettent en place. Le Conseil européen a adopté le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030. Ce cadre d'action vise 3 objectifs clés :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% (par rapport aux niveaux de 1990) ;
- porter la part des énergies renouvelables à au moins 32%;
- améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5%.

Parallèlement, d'autres initiatives voient le jour telle que la Convention des Maires qui invite l'ensemble des communes à mettre en œuvre des plans d'actions en faveur de l'énergie et du climat (PAEDC) afin de dépasser les objectifs européens.

Actuellement, seules 7 communes du Brabant wallon sur 27 ont adhéré à la Convention des Maires.

L'objectif est d'assurer un développement cohérent de son territoire, dans une optique de qualité environnementale et d'aménagement durable, de manière à répondre aux enjeux tant énergétiques que climatiques auxquels notre société est aujourd'hui confrontée.

Diminuer notre impact énergétique, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et s'engager dans une économie bas carbone sont autant d'engagements cruciaux pour créer un cadre de vie résilient et durable tant d'un point vue environnemental que socio-économique. En tant qu'autorité locale, nous devons donc également être conscients du rôle que nous pouvons jouer et de la nécessité d'établir une politique en faveur de l'énergie durable et du climat cohérent à l'échelle du territoire communale. C'est au travers de cette vision commune et locale que nous pourrons fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

Afin de concrétiser cet engagement, la commune a déjà mené plusieurs actions :

- Avec la collaboration de l'InBW et la Région wallonne, la commune s'est déjà équipée de différents outils permettant l'élaboration d'un PAEDC (dont notamment la plateforme web FuturproofedCities);
- La récolte des données nécessaires à la phase de diagnostic du territoire communal ;
- La soumission d'une candidature à l'appel à candidatures POLLEC 2020 de la Région wallonne pour l'engagement d'un coordinateur POLLEC communal.

Guichet Energie Wallonie



Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur...

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie

Rue de la Station 7 - 1360 Perwez

Tél.: 081/41.43.06.

Email: guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Jean-Paul FRANCOIS

Julien GALERIN

Horaires: du mardi au vendredi de 9h à 12h et les après-midis sur rendez-vous.

J. GESTION DES SALLES

Contact: Séverine COUNE, 081/649 268, location.de.salles@perwez.be

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" chaussée de Wavre 212 à Thorembais-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle "Perwex" rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre

Suite au conseil communal du 22 août 2019, de nouveaux tarifs sont entrés en application le 1er janvier 2020 :

- Pour toutes les salles sauf PERWEX :
 - Montant de la location pour les non Perwéziens : 400,00 €
 - Montant de la location pour les Perwéziens : 250,00 €
 - Montant de la location pour les associations non perwéziennes : 200,00 €
 - Montant de la location pour les associations perwéziennes : 100,00 €
 - Montant de la caution : 150 €
 - Frais obligatoires de nettoyage : 60,00 €

• Pour PERWEX :

	Location week-end*	Location en semaine**	Nettoyage (obligatoire)	Caution
L'espace V.I.P	350,00 €	175,00 €	75,00 €	200,00 €
½ salle bar ou cuisine	700,00 €	350,00 €	80,00 €	300,00 €
La grande salle	1.000,00 €	500,00 €	150,00 €	500,00 €
Infrastructure complète	1.300,00 €	650,00 €	210,00 €	1.000,00 €

^{*} Les locations en week-end s'entendent du samedi 7h00 au dimanche 23h00. En cas d'occupation prolongée (pour des manifestations publiques ou privées de types foires, salons, spectacles, etc.) une majoration de 10% du tarif week-end sera demandée par jour d'occupation supplémentaire.

^{**} Les locations en semaine sont comprises du lundi au vendredi (de 07h00 à 23h00).

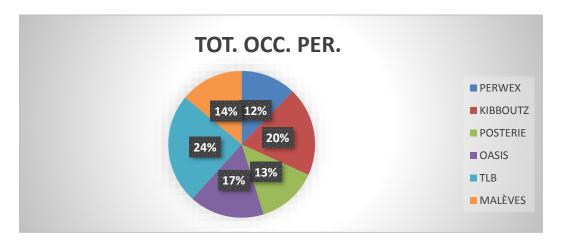
Bilan 2020

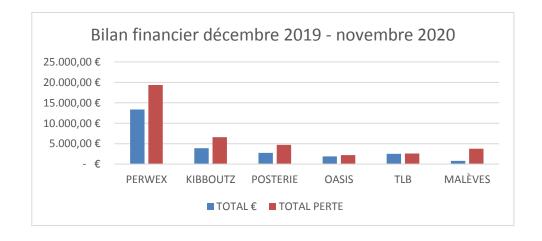
Les salles communales « le Kibboutz », « Thorembais-les-Béguines » et « Malèves », sont en semaine, occupées par les écoles communales. La salle « l'Oasis » a quant à elle été occupée par l'école communale de Thorembais-Saint-Trond jusqu'en juin 2020 et accueille depuis le 1^{er} septembre l'asbl « Les Petits Sentiers ».

La salle « Perwex » est toujours fortement sollicitée, notamment pour des mariages, des conférences, et des événements d'entreprise. Elle est restée fonctionnelle pendant la crise sanitaire et a notamment accueilli les séances du Conseil communal, des réunions professionnelles et les collectes de sang. Son volume et sa polyvalence permettent en effet de garantir l'application de toutes les mesures de sécurité requises.

Toutes les salles ont été inspectées en profondeur et les petits travaux de réparation sont ou vont être effectués. Les salles « Perwex » et « la Posterie » ont été repeintes, les éclairages de secours ont été remplacés.

Le COVID-19 a malheureusement contraint de nombreux locataires à annuler ou reporter leur événement. Suivant les différentes réunions du Conseil National de Sécurité, des tableaux récapitulatifs ont été publiés sur le site communal reprenant à chaque fois les mesures à appliquer ainsi que les capacités des salles en fonction de la nature de la manifestation.





K. ASSURANCES

Contact: Gerty SCIOT, 081/64 92 58, gerty.sciot@perwez.be

Du 30 novembre 2019 au 16 novembre 2020

Sinistres		
RC générale	26	
Automoteurs	5	
Accidents scolaires	33	
Accidents du travail	7	
Radiations		
Compacteur à déchets Bertsche		
Camionnette Peugeot Partner		

Nouvelles couvertures

√ Matériels automoteurs

- Remorque IFOR
- Mini-pelle hydraulique Kobelcosk
- Broyeur électrique et matériel de désherbage
- Bras débrouissailleur

✓ Bâtiments & risques divers

- Plaine de jeux à Thorembais-les-Béguines
- Salle polyvalente annexe à la cure de Malèves
- Cour de récréation à Thorembais-les-Béguines
- Sanitaires extérieurs à Thorembais-les-Béguines
- Salle multisports à Thorembais-les-Béguines
- Matériel de cuisine à la salle multisports de Thorembais-les-Béguines
- Grimoire d'Eole: augmentation de capital
- Deux locaux polyvalents en face de la salle « l'Oasis » à Thorembais-Saint-Trond

L. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION – PLAN D'URGENCE

<u>Contact</u>: Cécile HERION, 081/249 126, <u>cecile.herion@perwez.be</u> <u>planu@perwez.be</u> Le service interne de prévention et de protection assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1er chap. II)

Dans l'accomplissement des missions visées à l'article 3, § 2, de l'arrêté, les autorités compétentes sont, chacune, assistées par une cellule de sécurité et par un coordinateur planification d'urgence.

Le coordinateur planification d'urgence assiste l'autorité compétente pour la planification d'urgence. (A.R. du 22 mai 2019 chap. Il section Il Art. 4 § 1er et § 4).

Travaux réalisés ou en cours pour l'année 2020

- Participation à l'achat d'équipement individuel.
- Participation à l'analyse continue des risques.
- Participation à la réalisation du plan annuel, du plan d'actions et du plan global.
- Visite des lieux de travail et participation à la rédaction des rapports de visite.
- Participation aux rapports de visite afin de vérifier les normes sanitaires et réalisation d'une check-list prévention Covid-19 pour les bâtiments scolaires avec l'aide de l'échevine de l'enseignement Madame Julie DAMS et du conseiller en prévision du service externe Monsieur Stéphane GOOSSE.
- Mesures de déconfinement réalisées avec l'aide du service externe Monsieur Antoine LECAILLE pour le bâtiment Trémouroux et le centre administratif du CPAS.
- Participation à la rédaction d'une brochure prévention avec différents conseillers en prévention et avec l'aide d'un « safety expert » de la société AXA, Monsieur Dominique JACQUES.
- Visite des différents sites, évaluation continue des risques et proposition d'amélioration avec l'aide des services externes (médecin du travail ou d'un expert).
- Réalisation en date du 1^{Er} octobre 2020 d'un exercice-test Be-Alert : cette année, uniquement sur l'entité de Malèves-Sainte-Marie. Suivant les canaux de contact demandés par les 87 personnes inscrites : 69 personnes ont décroché, 38 ont reçu un message, 29 ont écouté le messages et 1 personne n'a rien reçu.
- Approbation du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI) par le conseil communal du 20 mai 2020 et par le gouverneur de la province le 30 septembre 2020.
- Suivi de la plate-forme digitale nationale pour la planification d'urgence et de gestion de crise (Incident & Crisis Management System)
- Suivi de la plate-forme Be-Alert.
- L'avis du coordinateur planu est demandé lors d'un événement, d'une manifestation ou d'une activité ouverte au public. Relais vers les services du Gouverneur et vers la Zone de Police ou autre service en fonction de la demande. Dès lors, très nombreuses interactions avec ces services durant cette période de COVID.
- Rédaction des plans internes d'urgence (PIU) pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- Rédaction des plans d'évacuation pour l'ensemble des bâtiments en relation avec les plans internes d'urgence.
- Rédaction de fiches préventions et de brochures de prévention disponibles sur le réseau communal et accessible par tous.

Sont également à l'étude et/ou en cours :

• Une demande d'installation de points de rassemblement pour tous les bâtiments.

- Des formations secouristes et service de lutte incendie pour les membres du personnel pour tous les bâtiments.
- Formation Planicom à l'université de Liège prévue courant Novembre 2020 suivant la situation sanitaire.

M. PROTECTION DES DONNEES

<u>Contact</u>: Xavier TIMPERMAN, 0476/213 154, <u>xavier.timperman@perwez.be</u>

La nouvelle législation européenne en matière de protection des données à caractère personnel (dite plus couramment RGPD) , est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation impose aux communes, comme à tout organisme publique, de désigner un délégué à protection des données au sein de son administration.

Dans ce cadre, la commune de Perwez a engagé un délégué à la protection des données (DPO). Ce dernier a la particularité de travailler également comme DPO dans trois autres communes : Ramillies, Orp-jauche et Hélécine. Cette mutualisation a non seulement l'avantage de diminuer les coûts liés à la fonction mais cela permet aussi de partager l'expérience et l'acquis parmi les quatre entités.

Pour la mise en conformité des communes au RGPD, le DPO a, en 2020, continué la rédaction des registres de traitement pour les quatre communes. Ces registres reprennent pour chaque traitement de données des informations telles que, sa finalité, sa licéité, les catégories de données ou encore les destinataires des données.

Une autre partie de la mission du DPO est la formation et la sensibilisation des membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Des formations ont ainsi été données dans les quatre administrations ainsi que pour les directeurs des écoles au cours des années 2018 et 2019. Par ailleurs, des formulaires standards (p.ex., pour la collecte de données ou le droit à l'image) ont été mis à dispostion, grâce à un cloud, aupès du personnel des quatre communes et également auprès des écoles communales.

Enfin, le DPO répond aussi au jour le jour à des demandes diverses telles que celles de citoyens concernant le RGPD ou celles d'organisations voulant avoir accès aux données des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, A.R. concernant l'accès aux registres, loi caméra, le droit à l'image, etc.



N. COMMUNICATION

Contact: Isabelle MASSON, 081/64 92 57, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : Facebook.com/communedePerwez
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, lettres aux riverains, divers toutes-boîtes...)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, etc.
- l'organisation de certaines manifestations (Jubilaires, Bébés de l'année, accueil des nouveaux Perwéziens, concert du CCAIR, cérémonies commémoratives, inauguration de diverses infrastructures, distribution de poules...).

Le principal objectif du service Communication est d'informer :

- les Perwéziens de tout ce que fait la Commune pour répondre à leurs attentes et améliorer leur cadre de vie, leur bien-être ;
- les journalistes, les communes avoisinantes et autres publics-cibles des projets, réalisations, événements, etc. qui jalonnent la vie de la Commune.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

Canaux d'information digitaux et papier

En 2020, afin d'être plus en phase avec les habitudes et les besoins de notre époque, l'accent a surtout été mis sur le digital. Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Bref, les canaux de communication se multipliant, les infos ont donc une meilleure chance de circuler davantage entre tous les Perwéziens!

Page Facebook officielle

Créée en avril 2019, la page Facebook de la commune

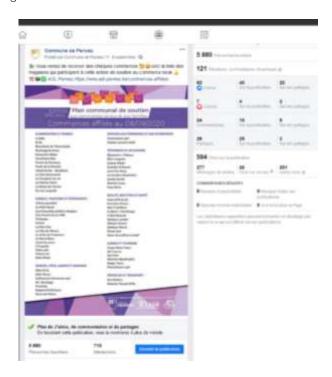
(https://www.facebook.com/communedeperwez/) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements.... Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est uniquement informative ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo! Fin novembre 2019, elle comptait 945 abonnés pour 1427 mi-novembre 2020, soit un bond de 51 %

Le service Communication publie environ 10 posts par semaine reprenant les posts publiés sur son site internet ou partageant les posts de l'ADL, du CPAS, du Gouverneur, de Centre de crise fédéral

Durant cette période de pandémie, la page Facebook communale fut consacrée plus de 130 fois aux recommandations ou annonces liées au coronavirus (chiffre du 10 novembre). Aussi, la page la plus VUE est celle concernant la distribution des chèques-commerces : 5.880 personnes touchées et 121 partages.



Le site internet

Le site internet n'a pas connu de développement majeur en 2020, en raison principalement de l'actualité très chargée. Les publications sur la homepage ont été particulièrement nombreuses, à tel point que l'information ne restait parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement. Ci-dessous, exemple d'une semaine en septembre avec 9 posts en 2 jours.





Les différentes pages de tous les services communaux, des acteurs de la santé (médecins, psychologues...), des clubs sportifs ou des associations ont été continuellement mises à jour.

De nouvelles pages ont été créées : budget participatif, conteneurs à puce, bien-être animal...

Statistiques et analyse

Le site internet de Perwez fonctionne sur le CMS Plone version 4.3, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO). Cette version propose une navigation améliorée, une géolocalisation, des calendriers locaux et surtout est "responsive design".

Voici un aperçu des statistiques pour l'année écoulée, du 25 novembre 2019 au 18 novembre 2020 ·

• Nombre d'utilisateurs internautes : en progression constante

2019	2020		
96.505 avec 21% de nouveaux	101.918 utilisateurs avec 20,9 % de		
utilisateurs	nouveaux utilisateurs		

Sans surprise, le site a connu un pic de visites en mars avec quelque 23.000 utilisateurs.

• Nombre de pages vues : en hausse

2019	2020
381 488	388 681

• Canal de navigation

	2019	2020
Via PC	44,93 %	37,59 %
Via smartphone	48,45 %	57,47 %
Via tablette	6,61 %	4,94 %

• Nombre de pages/session : 1,97

• Durée moyenne des sessions : 1min 20

Le Bulletin d'informations communales

Depuis mai 2019, la périodicité du Perwez Infos a changé : il est distribué tous les deux mois, donc à raison de 6 numéros par an.

Le bulletin d'informations communales est généralement composé de 20 pages de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué en fin de mois pair.

En novembre 2020, le bulletin était **déposé dans 4460 boîtes** aux lettres (contre **4 362 en 2019** 4266 en 2018, 4 118 en 2016 et 3. 925 boîtes en 2015). Une fois sa distribution réalisée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Be Wapp...).

En outre, entre 15 et 20 exemplaires sont donnés à la Résidence Trémouroux.

A noter également qu'avant la crise sanitaire, les demandes de réservation d'espace pour les pages AGENDA étaient de plus en plus nombreuses de la part des associations ou des services associés mais aussi de la part des clubs sportifs...





Publications spécifiques et divers

- Finalisation, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Hesbaye brabançonne, de la fiche « La balade des fermes »
 - Sélection des photos, écriture ou relecture des légendes.
- Relecture du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, etc.
- Réalisation du rapport annuel
 - Collecte des informations dans chaque service dans et en dehors de l'administration
 - relecture, réécriture, ajout d'illustrations et mise en page.
- Gestion de l'affichage dans le hall d'accueil.

A noter également que le service Communication gère la partie administrative des sanctions communales ou du Plan communal de Développement Rural (et donc les réunions de la Commission locale de Développement rural voir page 119) mais aussi la présence des cirques, ce qui concerne le Tourisme ou les jumelages.

O. ENSEIGNEMENT

<u>Contact</u>: Emilie CHATORIER, 081/649.289, <u>emilie.chatorier@perwez.be</u>

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont 871 enfants encadrés par 83 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire et spécialisé types 1,8,3;
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire, A.P.E. et P.T.P.;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

<u>Personnel enseignant</u>: 4 directions

37 instituteurs/trices primaires
20 institutrices maternelles
4 maîtres d'éducation physique
3 maîtres de psychomotricité
8 maîtres de cours de philosophie

1 maître de seconde langue (néerlandais)

6 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND



Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec luimême et avec les autres, « La Farandole » propose, dès la 3e maternelle, une immersion douce en anglais.

L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.

Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.



Adresse: Rue du Culot 2

1360 Thorembais-Saint-Trond

<u>Contact</u>: 081/656.944

0491/084.340

Mariefrance.dethier@perwez.be

<u>Directrice</u>: Marie-France DETHIER

<u>Site internet</u>: https://ecolelafarandole.be

<u>Institutrices maternelles</u>

Julie COLLINET

Natacha DAVIN

Héloïse DIDDEN

Sara RHEINARD

Florence CLANCHE (immersion anglais)

Clémence MOERS (puéricultrice)



<u>Institutrices primaires</u>

Christine NAMECHE Lise WALLING Delphine JAUMOTTE Mélodie RICAILLE

	Population scolaire au 30 septembre 2020
Primaires	115
Maternelles	76
	191

Total

Adriane EVRARD

Hélène GONCALVES (immersion en anglais) Louise MULLIER (immersion en anglais)

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE



L'école communale « les Apprentis Sages » à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale: la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes-ressources...).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.
- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.



Adresse: Rue d'Opprebais 61

1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

<u>Contact</u>: 010/888.171

joel.pirson@perwez.be

<u>Directeur</u>: Joël PIRSON

<u>Site internet</u>: <u>www.ecolecommunalemaleves.be</u>

Instituteurs/trices primaires

Sophie DIERICK
Virginie FRIPPIAT
Gwenaëlle DRUETZ
Emily HUPPE
Marie SIMON
Jean-Marc WARNIER
Maëlle LACOSTE



	Population scolaire au 30 septembre 2020	
Primaires	112	
Maternelles	44	
	156	Total

<u>Institutrices maternelles</u>

Magali DARDENNE Fabienne SEUTIN Isabelle RENOIRT

Pauline VERHULST (assistante maternelle)

ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS



L'école **« Croque la Vie »** à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualité, centré sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.



Adresse: Rue Trémouroux 119

1360 Orbais

<u>Contact</u>: 081/657.176

joel.pirson@perwez.be

<u>Directeur</u>: Joël PIRSON

<u>Site internet</u>: <u>www.ecolecommunaleorbais.be</u>

<u>Institutrices primaires</u>

Virginie CHAMPAGNE Nathalie GODART Valérie QUINTIN Karelle DUBOIS Adriane EVRARD



	Population scolaire au 30 septembre 2020	
Primaires	69	
Maternelles	31	
	100	Total

<u>Institutrices maternelles</u>

Catherine DEGUELDRE Anne-Sophie HENRICOT

Anne SWIGGERS (puéricultrice)

Julia NASIAZDKA (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ



L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie...
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
 - o sport, sciences, arts plastiques
 - o projet santé
 - o garderies matin et soir
 - o activités libres le mercredi après-midi



Adresse: Rue de Brabant, 45

1360 PERWEZ

Contact: 081/656.756

andre.mohimont@perwez.be

<u>Directeur</u>: André MOHIMONT

<u>Site internet: http://ecolecommunaleperwez.</u>

scolablog.net

Instituteurs/trices primaires

Julie ARNOLD (immersion néerlandais)
Isabelle TOLLET
Jean-Philippe LEMPEREUR
Heïdi LEYSSENS (immersion néerlandais)
Marijke SWINNEN (immersion néerlandais)
Caroline DRAUX
Anette WILMOTTE
Françoise WILMOTTE
Adriane EVRARD



<u>Institutrices maternelles</u>

Stéphanie VASE Bénédicte THYRION Valérie GILSON Sara RHEINHARD Lesly LAVIGNE

	Population scolaire au 30 septembre 2020	
Primaires	150	
Maternelles	65	
	215	Tota

Patricia VAN THUYNE (immersion néerlandais) Sylvie PRYJMACK (puéricultrice)

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES



L'école **« Les P'tits Futés »** est un établissement fondamental en **Immersion néerlandals**, situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.



Adresse: Rue de Mellemont, 1

1360 Thorembais-les-Béguines

<u>Contact</u>: 010/889.004

veronique.severin@perwez.be

Total

<u>Directrice</u>: Véronique SEVERIN

Site internet: www.lesptitsfutes.be

Instituteurs/trices primaires

Céline GARCIA Céline GOFFINET Michèle MESTDAG Valérie VANDENBROUCKE

	Population scolaire au 30 septembre 2020	
Primaires	130	
Maternelles	72	
	202	

David JONCKHEERE (immersion néerlandais) Kristel VAN CAMPENHOUT (immersion néerlandais) Els DE WINTER (immersion néerlandais) Heidi LEYSSENS (immersion néerlandais)



<u>Institutrices maternelles</u>

Kristel MACHIELS (immersion néerlandais) Sabrina VOLONT Pauline DEMEULEMEESTER Alessandra MOSCARDI Lesly LAVIGNE Isabelle SEVEIGNES

Aurélie RAPPE (puéricultrice)

Maîtres spéciaux :

Education physique:

Katia OLBREGTS

Nicolas DAVISTER Ludovic GERMAIN

Psychomotricité :

Ludovic GERMAIN

Séverine VANDERMOTTEN

Céline DE VOS

Philosophie/ Religions:

Nadine TOUSSAINT
Jennifer ROELANDS
Thibault DE TERWANGNE
Annunciata CIARDO
Anne PIGEOLET
Anne SALSAC
Amina EL IDRISSI
Moshen BOUSSELMI
Emeline MASSON

Enseignement libre

Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse: rue de Brabant 35 (1er étage)

1360 Perwez

<u>Contact</u>: 0474/920.230

direction@jp2.be

<u>Directeur</u>: Christophe BONTEMS

Secrétariat: Rue Lepage 17

081/656.249

secretariat@jp2.be

<u>Site internet</u>: <u>www.jp2.be</u>



❖ Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse: rue de l'Eglise,3

1360 Malèves

<u>Contact</u>: Tél.: 010/888.914

Gsm: 0495/274.114

<u>Directrice</u>: Valérie HAUWAERT

mapetiteecoledemaleves@gmail.com

<u>Site internet</u>: <u>www.ma-petite-ecole.be</u>

Enseignement secondaire

❖ Collège Da Vinci

Adresse: Avenue des Tourterelles 28

1360 Perwez

<u>Contact</u>: 081/231.186

direction@collegedavinci.be

Directrice: Maud ANDRE

Site internet: www.collegedavinci.be



Enseignement et formation par la pratique

❖ IFAPME

Adresse: Rue des Dizeaux 6

1360 Perwez

Contact: Tél. 081/391 500

centre.perwez@ifapme.be

<u>Directeur</u>: Jérémie FRASELLE

<u>Site internet</u>: <u>www.centrenbw.ifapme.be</u> ou <u>www.ifapme.be</u>



P. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le service A.T.L. coordonne les activités qui se déroulent dans l'entité de Perwez, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école ainsi que pendant les petits congés scolaires.

Coordonnées de contact : A.T.L.

Rue Emile Brabant 43

1360 PERWEZ **Tél.: 081/657.345**Email: atl@perwez.be

Site internet: www.perweztempslibre

Equipe: Vinciane CHARLET, responsable du service et coordinatrice

Nathalie SERON, accueillante (mise à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes) Delphine BUIS, accueillante (mise à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes) David KAISEN, accueillant (mis à la disposition de l'ASBL Anim'Mômes).



Horaires: les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30.

Trois missions principales:

- la sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- la mise en place et la dynamisation de la coordination ;
- le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Ce décret exige qu'au sein de chaque commune qui y adhère, il y ait la formation d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA), l'élaboration d'un programme de Coordination Locale pour l'Enfance et la désignation d'un coordinateur ATL.

Les réalisations du service en 2020

• Publication des brochures de stages pour chacune des périodes de congé scolaire.

Nouveauté depuis l'été 2020 : dans un souci de préservation de l'environnement, les brochures ne sont plus imprimées mais sont dorénavant disponibles sous format PDF en ligne sur notre site internet : www.perweztempslibre.be.

Une collaboration a également été mise en place avec toutes les écoles de l'entité : les directions d'école envoient à tous les parents le lien vers la brochure avant chaque période de congé, dès que la brochure est prête.

- La bonne maintenance de notre site internet est d'autant plus importante et prise en charge par l'ATL. Cela consiste aussi en une communication bien régulière entre les opérateurs temps libre et la coordination ATI.
- Lancement d'un appel d'offres pour la plaine de vacances.
 Nouveau partenariat : l'ASBL Coala prend le relais de l'ASBL Animagique pour l'encadrement de la plaine de vacances. Ce nouvel opérateur fait dorénavant partie de notre Commission Communale de l'Accueil et participe aux projets insufflés par l'ATL.
- Mise en place de formations pour les accueillants extrascolaires, tous réseaux d'enseignement confondus. Cette organisation a néanmoins été fortement chamboulée avec l'apparition de la Covid-19. Plusieurs formations ont dû être reportées à plusieurs reprises.
- Dépouillement des résultats de l'état des lieux, analyse, synthèse et présentation en Commission Communale de l'Accueil.
- Elaboration du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2020-2025.
- Organisation de trois Commissions Communales de l'Accueil.
- La journée de l'ATL prévue le 20 septembre 2020 a dû être annulée en raison des mesures sanitaires.

Cette journée est reprogrammée pour septembre 2021. Les prochaines réunions de préparation auront lieu en janvier 2021.

- Poursuite des projets subsidiés par la Province du Brabant Wallon :
 - Poursuite de l'aménagement de la cour de récréation maternelle de l'école de Perwez centre ;
 - Organisation d'un cycle d'animation nature et plantations les mercredis après-midi à l'extrascolaire de l'école de Thorembais-les-Béguines ;
 - Elaboration et remise du dossier 2021 à la Province concernant l'aménagement de la cour de récréation primaire de l'école de Perwez-centre.



- Coordination du jardin partagé de Perwez-centre.
- Lancement d'un projet pour une Saint-Nicolas plus respectueuse de l'environnement et adaptée à la situation sanitaire (collaboration avec l'ADL).
 - les sachets de Saint-Nicolas contiendront cette année des biscuits réalisés par un artisan de notre commune, à savoir, la biscuiterie de Thorembais-Saint-Trond ;
 - Saint-Nicolas ne pouvant être présent dans les écoles en raison des mesures sanitaires, une petite vidéo sera projetée dans chaque école où il parlera aux enfants de l'importance de consommer local et de produire le moins de déchets possible.
- Lancement de l'évaluation du personnel ATL en partenariat avec l'ASBL Anim'Mômes.
- Organisation d'ateliers ATL regroupant l'ensemble des accueillants de la commune. Plusieurs de ceux-ci ont néanmoins dû être annulés en raison de la situation sanitaire.
- Participation aux réflexions du Centre culturel et du PCDR
- Contacts réguliers avec les opérateurs extrascolaires dans le cadre de la gestion de la Covid-19.
- Mise en place d'activités parascolaires dans les écoles de l'entité qui en font la demande. Ces activités doivent restés accessibles à tous.



O. AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Coordonnées de contact : A.D.L.

Rue de la Station, 7 1360 PERWEZ

Tél.: 081/834 797 - Fax: 081/835 095

Email: adl@perwez.be

Equipe: Romain RIBERAUD, Responsable de l'A.D.L.

Stéphanie VAN BRAKEL, Agent de développement

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30

Vendredi : de 8h30 à 12h

Disponibilité en dehors de cet horaire uniquement sur RDV

Contexte

La Commune de Perwez a reçu l'agrément du Gouvernement wallon pour exercer l'activité d'Agence de Développement Local le 1^{er} novembre 2009 durant une période de trois ans, renouvelable. L'A.D.L. a ouvert ses portes le 1^{er} février 2010.

Le 30 septembre 2015, les Ministres TILLIEUX, FURLAN et MARCOURT ont octroyé à l'asbl ADL de Perwez un renouvellement d'agrément pour une période supplémentaire de six ans à compter du 23 octobre 2015.

L'A.D.L. de Perwez est prioritairement orientée vers le développement économique et la création d'emplois à l'échelon local¹. L'A.D.L. est un service qui soutient tout type d'initiative susceptible d'apporter un plus au dynamisme de la commune et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants sur le plan économique, social, culturel, environnemental, etc.

Décret du Gouvernement wallon du 25 mars 2004 relatif à l'octroi de subventions aux agences de développement local. Décret du Gouvernement wallon du 15 décembre 2005, modifiant le décret du 25 mars 2004. Arrêté du Gouvernement wallon du 15 février 2007, portant exécution du décret du 25 mars 2004.

C'est un service public, gratuit, confidentiel et de proximité à destination des entreprises, commerçants, indépendants, associations, demandeurs d'emploi et particuliers.

La priorité de l'A.D.L. est de dynamiser le tissu économique de la Commune de Perwez. Son rôle est donc :

- d'accueillir, aider et conseiller tout porteur de projets économiques (commerçants, entreprises, associations, citoyens, investisseurs...), en les orientant et les informant notamment sur les différentes aides et structures d'accompagnement;
- d'être à l'écoute des besoins des citoyens, associations et entreprises présents sur la commune ;
- d'organiser des événements divers favorisant la promotion des commerces et entreprises du territoire ;
- de réaliser des études socio-économiques sur la commune ;
- de réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local.

L'A.D.L. est organisée sous la forme juridique d'une Association Sans But Lucratif (asbl) depuis le 29 mars 2010. Elle a comme objet social unique le développement local de la Commune de Perwez, à savoir la promotion du développement durable à l'échelon local qui consiste en l'amélioration de la qualité de vie sur le plan socio-économique et la création d'emplois ; il doit être global, prospectif, intégré, s'enraciner dans les ressources endogènes et bénéficier à la collectivité locale ainsi qu'à ses membres.

L'A.D.L. est subventionnée à hauteur de 70 % par la Région wallonne. Cette subvention annuelle permet l'engagement de deux agents de développement local. La commune de Perwez apporte une participation équivalente à au moins 30 % de la subvention octroyée par la Région wallonne, permettant de couvrir les frais de fonctionnement.

Composition des instances dirigeantes de l'A.D.L. asbl

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie le 14 mai 2020

NOM, Prénom, fonction	Statut, représentant	
ou dénomination sociale	ou forme juridique	
Jules NOEL, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale	
Jérôme FLAHAU, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale	
Aurélie FLABAT, conseillère communale (Administratrice)	Administration communale	
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale	
Pasqualina GREDE, représentante du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale	

Jean-Marc ALDRIC, conseiller communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administratrice)	Administration communale
Hugues WEILAND, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Geoffrey HERION, représentant du Conseil communal	Administration communale
Marie-France DETHIER, conseillère de l'Action sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Jacques RENSON, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Denis VAN DER VAEREN, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Sophie MARMANN (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Doris HERREMAN, représentante du monde économique (Membre effectif)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Caroline VERDONCKT, représentante du monde économique (Administrateur)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Madeleine LITT, représentante du Centre culturel (Membre effectif)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Animatrice)

Conseil d'administration

Dates de réunion du Conseil d'administration : : le 16 mars, le 14 juin et le 26 novembre 2020.

NOM, Prénom, fonction	Statut, représentant
ou dénomination sociale	ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, échevine	Administration communale
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Caroline VERDONCKT, représentante du monde économique (Administrateur)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)

Budget 2020

Le budget 2020 de l'Agence de Développement Local de Perwez ASBL, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale en date du 14 mai 2020, s'élève à 145.000,00 € et se répartit comme suit :

- Subvention ADL de la Région wallonne de 77.461 €;
- Apport communal de 55.000 €;
- Report 2019 de 16.044,65 €;

BUDGET 2020		
DEPENSES		
Frais de personnel affecté à l'ADL	105.000,00 €	
Téléphone - internet - fax	1.200,00 €	
Mobilier (à amortir)	1.100,00 €	
Loyer et charges	4.200,00 €	
Dépenses liées aux actions *	29.000,00 €	
Frais de formations	500,00 €	
Frais de déplacement	1.000,00 €	
Matériel informatique (logiciels, etc.)	1.000,00 €	
Fournitures bureau (papier, stylos, classeurs, enveloppes, etc.)	1.000,00 €	
Frais liés à la gestion bancaire et comptabilité	1,000,00€	
Dotation aux provisions pour risques	- €	
TOTAL	145.000,00 €	
RECETTES		
Subside Région wallonne -	77.461,00 €	
Subside commune Perwez	55.000,00 €	
Reprises de provisions ex. antérieur	539,00 €	
Intérêts Compte Banque		
interets compte banque		
Recettes liées aux actions	12.000,00 €	
	12.000,00 € - €	
Recettes liées aux actions		
Recettes liées aux actions Chèques commerces	- €	
Recettes liées aux actions Chèques commerces TOTAL	- € 145.000,00 €	

Actions 2020

L'année 2020 a permis à l'ADL de mettre en œuvre de multiples projets liés aux quatre grandes priorités mises en avant dans son plan d'actions :

- Priorité n° 1 : Gestion du centre urbain de Perwez ;
- Priorité n° 2 : Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant ;
- Priorité n° 3 : Soutenir les activités créatrices d'emploi ;
- Priorité n° 4 : Stimuler les filières agricole et touristique.

En 2020, les actions majeures menées par l'Agence de Développement Local sont les suivantes :

• Réunion des commerçants le 09 mars avec Up City :

Organisation d'une réunion avec des commerçants, accompagnée du bureau **UPCity** spécialisé dans la consultance stratégique en développement commercial.

Une présentation rapide de l'état des lieux et discussion des grandes tendances et enjeux du commerce actuel.

L'objectif de cette assemblée est de co-construire des pistes d'actions en vue de stimuler la dynamique commerciale sur l'entité de Perwez.

Ont été abordés lors de cette réunion : l'état des lieux de la Commune de Perwez, les tendances et les enjeux liés aux comportements d'achats. La réunion s'est clôturée par une table ronde.

Des idées de projets à concrétiser lors du renouvellement d'agrément de l'ADL.

 Réunion le 05 mars avec l'AFSCA sur les actions de contrôle des entreprises actives dans le secteur de la distribution des denrées alimentaires et de l'Horeca

Cette réunion organisée en collaboration avec la Commune de Perwez avait pour but de sensibiliser tous les opérateurs Horeca afin qu'ils se conforment à la législation en vigueur et offrent des produits de qualité à leurs clients. Durant cette action, les entreprises actives dans le secteur de la distribution des denrées alimentaires et de l'Horeca ont été contrôlées.

Plus de 40 participants.

Campagne de Communication « Zoom sur »



Le but de cette campagne est de mettre en avant, 1x/semaine via notre site internet et les réseaux sociaux, les commerçants, entreprises, indépendants, ... en créant un article type « Portrait » de chacun. Il peut s'agir de nouveaux acteurs économiques ou d'acteurs bien installés.

Pour ce faire, nous avons créé un document (Word) avec une série de 10 questions. L'article est accompagné d'une photo « Portrait » de la (des) personne(s) interviewée(s) (indépendant, gérant, responsable) prise par nos soins sur le lieu de travail/activité.

Nous avons commencé notre série de portraits début septembre.

Ateliers Digitaux

3 ateliers se sont tenus en présentiel et en visioconférences (Google my business / Mailchimp et Linked in).

Une moyenne de 15 participants. 100% des participants satisfaits.

• Projet Vitrophanie Perwez Commerces 2019 – 2021

En avril 2019, l'ADL a introduit une demande de subvention auprès de la Province du Brabant wallon pour la mise en œuvre d'un projet intitulé « *Vitrophanie Perwez Commerces 2019 - 2021 »* visant à embellir la rue de la Station, et en particulier les vitrines d'anciennes cellules commerciales peu attractives, au moyen de vinyles autocollants et non-occultants créés sur mesure, dans la thématique « commerce ».

Après la notification d'octroi de subvention dans le courant du mois de septembre, des partenariats ont été initiés avec le centre culturel, le CEC Osez Art et plusieurs artistes locaux, à savoir Pascaline Hermant Giach, Virginie Aerts, Claire Hennebert pour la mise en œuvre.

Les sept premières vitrines seront décorées fin novembre 2020.

Plan de soutien COVID

- Des diffusions d'infos sur nos canaux de communications et ceux de la Commune pendant les périodes de confinement, du conseil, du référencement, des publications, bref des actions de communications ciblées sur les secteurs impactés.
- Réalisation d'une vidéo de soutien aux commerces locaux en partenariat avec CanalZoom.
- Promotion du dispositif « chèques commerces » avec plus de 66 commerces affiliés au système désormais.
- Soutien à la coordination d'événements locaux durant la 1^{ère} phase de confinement (Place aux artistes le 22 août 12 et 13 septembre)
- Weekend du client avec plus de 20 commerces participants (une première).

• Le labyrinthe fleuri

Evènement visant à sensibiliser le grand public sur les pratiques agricoles favorables à l'environnement.

Dans le cadre des projets agricoles que l'on développe au sein de l'ADL, nous avons organisé en collaboration avec le GAL Culturalité un « Labyrinthe Fleuri » le dimanche 11 octobre 2020, de 13h à 17h.

Le concept est simple : un agriculteur a semé un couvert végétal diversifié qui s'est très bien développé malgré la sécheresse (en fleurs début octobre). Accolée à cette parcelle, se trouve une plantation de miscanthus.

Nous avons créé un parcours dans le couvert en fleurs avec des stands de sensibilisation pour le grand public.

Il nous semble plus que pertinent de retisser un dialogue entre les citoyens et les agriculteurs autour de l'agriculture et de l'environnement.

7 partenaires, 9 agriculteurs locaux, 1 traiteur et 300 visiteurs : un beau succès!



R. SOCIAL

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse: rue des Marronniers 4, bte 4 - Tél. 081 656 225 - info@cpasperwez.be



Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 14 octobre 2018. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente : Madame Véronique BIDOUL - ENSEMBLE

0476 / 45 18 11 - veronique.bidoul@cpasperwez.be

Madame Pasquale GREDE - ENSEMBLE - 0479 / 87 21 67

Madame Sophie MARMANN - ENSEMBLE - 0474 / 23 01 50

Monsieur Jacques RENSON - ENSEMBLE - 0474/25 65 39

Monsieur Hugues WEILAND - ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08

Madame Marie-France DETHIER - DRC PLUS - 0478 / 70 09 09

Monsieur Serge HEUSLING - DRC PLUS - 0478 / 71 59 99

Madame Valérie VANDENBROUCKE - DRC PLUS - 0477 / 94 24 10

Monsieur Denis VAN DER VAEREN - DRC PLUS - 0485/48 91 27

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.05 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2015	2016	2017	2018	2019	2020
929.279,66 €	805,060,50 €	539.594,62 €*	761.697,32 €	768.069,53 €	881.241,04 €

*Après modification budgétaire

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'audit sur le 2ème pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, le drink de nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail) .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la réalisation du projet « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2^{ème} pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique...

Sont gérés par le CPAS :

Aide sociale générale

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 081/65 62 25

Horaire des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, uniquement sur rendez-vous.

Accompagnement et petits services à domicile

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 0472/05 61 86

❖ Aide 18-24 ans

Marie-Eve RAVET Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez

Tél. 081/24 91 17

marie-eve.ravet@cpasperwez.be

Aide aux personnes âgées

Virginie BOURGAUX

CPAS: Rue des Marronniers, 4/4

Résidence Trémouroux : Avenue du Général Jadot, 11

Tél. 081/23 91 03

virginie.bourgaux@cpasperwez.be

Allocations de chauffage

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 081/65 62 25

Buanderie sociale

Isabelle HENRY Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez Tél. 081/41 42 89 isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ Énergie

Laurent DEMAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/24 91 16
laurent.deman@cpasperwez.be

Espace informatique

Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez Tél 081/41 42 89

❖ Habillement - Magasin Au Fil de Soi

Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

Insertion socio-professionnelle

Camille FLORQUIN Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 081/ 24 91 21

Logement

Laurent DEMAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 16
laurent.deman@cpasperwez.be

Médiation de dettes

Laurence QUARGENTAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/24 91 29
laurence.guargentan@cpasperwez.be

Permanence juridique

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 081/65 62 25



· Repas à domicile

Demande de repas - Modification - Arrêt Contacter Virginie BOURGAUX : 081/ 23 91 03

* Tables d'hôtes Résidence Trémouroux

Avenue du Général Jadot, 11 à 1360 Perwez Tous les mardis et jeudis midi. Uniquement sur réservation au 081/23 91 00

Transport social

Maité TOUSSAINT Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez Tél. 0472/05 61 86 generaction@cpasperwez.be

❖ Initiative locale d'accueil (ILA)

Le CPAS gère trois ILA pouvant accueillir au total 15 candidats réfugiés. Contacts : Océane LABALAETTE au 081 249 114 et Laurent DEMAN au 081 249 116

Résidence Trémouroux

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez Tél. 081/239 100



<u>Direction de la maison de repos</u> : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 62.15 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi);
- Convention de Premier Emploi;
- P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle);
- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;
- Maribel.

Un Junior pour un Senior

Cette asbl a fêté l'an dernier son 20e anniversaire! Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h

GSM: 0476/983466

<u>Président</u> : Monsieur Joseph DECLOUX

GSM: 0479/44.42 56



Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez

Tél.: 081/65.56.96

Email: maisondelafamille@planning-perwez.be

Site internet : <u>www.planning-perwez.be</u>

Responsable : Catherine BURON

Petite enfance

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

Les crèches

La crèche "Les Moussaillons"

Adresse: Chaussée de Wavre 228

Tél: 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com

Responsable : Alexandra HEMPTINNE

• La crèche « Les Oisillons »

Adresse: Rue Lepage 17

Tél. 081/655 909 - po@lesoisillons.be

Responsable: Jessica SKARUPSKI

La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »

Adresse: Chaussée de Wavre 97

Tél. 081/640 049 - <u>lesboutschou_crfe@skynet.be</u>

Responsable: Elodie DUBOIS

• La maison d'enfants « Les Pitchouns »

Adresse: Avenue des Chasseurs ardennais 12

Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be

Responsable: Mandy COLLARD

Service des accueillantes d'enfants conventionnées (SAEC)

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30 - Tél. 081/622 736.

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi : Route de Gembloux, 2 à 1450 CHASTRE.

Gardiennes autonomes, autorisées et surveillées par l'ONE

- LILIE and Co: Valérie BUIS, rue Trémouroux 55/2 1360 ORBAIS 0479/86 49 36 lilieandco1360@gmail.com
- Les Petites Souris : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 1360 MALEVES 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com
- Brins de Canailles: Sophie HANQUET, rue de Seumay 16 A 1360 PERWEZ 0476 27 85 32, brinsdecanailles@gmail.com
- Gaelle WEIJN Ruelle Dinant 7 1360 Thorembais-Saint-Trond 0485 56 62 67 gaelle.weijn@gmail.com

Service Communal d'Aide aux Jeunes



Coordonnées de contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité

Rue Emile de Brabant 43

Tél.: 081/65 92 01

Email: scaj@perwez.be

Site internet : www.perwez.be

Missions:

Depuis plus de vingt ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe ses actions dans différents secteurs d'activités touchant principalement la jeunesse.

Il est structuré en fonction des trois axes d'intervention suivants :

- l'information
- les actions collectives
- la prévention générale.

A. <u>L'information</u>: le point relais Infor-Jeunes



Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor-Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisée.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur tous les problèmes qui les concernent tels que l'emploi, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs...

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent également être adressées par téléphone, par mail ou par courrier.

L'objectif essentiel est l'information des jeunes par les permanences individuelles ou collectives.

Réalisation de CV et lettres de motivation

Depuis sa création, le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez offre une aide à la réalisation de CV et lettres de motivation.

B. Les actions collectives

Le service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité qui souhaitent voir différents projets être mis en place. De nombreuses collaborations sont établies dans ce cadre, et donnent une place de choix à l'émergence de nouvelles initiatives.

Au travers des actions collectives, par un travail d'accueil, d'écoute et de proximité, le SCAJ assure également une aide individuelle aux personnes demandeuses. Ce soutien individuel constitue une part importante du travail du SCAJ. Durant ces entretiens, qui se déroulent dans un cadre de stricte confidentialité, le SCAJ accompagne la personne dans l'analyse de sa situation conflictuelle ou d'événements qui lui sont problématiques. Le service du SCAJ encourage chaque personne à participer pleinement au processus.

Les approches individuelles et collectives se côtoient dans l'ensemble des actions menées par le Service. La méthodologie d'intervention se base sur la conviction qu'il est indiqué, dans le travail avec les jeunes, de donner une part importante à la responsabilité.

Le Conseil Communal des Enfants (CCE)



Prestation de serment du Conseil Communal des Enfants 2019-2020 en date du 3 mai 2019.

Le Conseil Communal des Enfants se fait sur base d'une représentation des enfants, domiciliés dans la Commune de Perwez, et fréquentant les classes de 5ème primaire de toutes les écoles de l'entité et ce, tous réseaux confondus.

Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevin(e) de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par les éducateurs du Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ).

Un budget de 2.500 euros est mis à la disposition des jeunes conseillers/conseillères afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

En 2020, en raison de la pandémie, le Conseil des Enfants n'a pas été renouvelé. Les projets ont également été impactés.

Projets réalisés ou prévus en 2020 par le Conseil des Enfants

1. Animation contre le harcèlement scolaire

L'équipe du Service Communal d'Aide aux Jeunes, en étroite collaboration avec l'assistante sociale du Planning Familial de Perwez, a invité les membres du CCE à participer à une animation de sensibilisation contre le harcèlement en milieu scolaire. Sous quelles formes se manifeste le harcèlement ? De quoi s'agit-il exactement ? Comment réagir ? A qui en parler ? A qui se confier ?

Toutes ces questions ont été abordées et des réponses ont été apportées lors de cette rencontre.

2. Action pour le climat et l'environnement : installer des points d'eau potable lors des journées sportives

Lors des journées sportives organisées, fin du mois de juin, pour tous les élèves des écoles primaires de l'entité, un fruit et une petite bouteille d'eau en plastique étaient distribués à chaque enfant... soit près de 1.200 bouteilles.

Le responsable de la communication de la Société Wallonne des Eaux (SWDE) a été invité à assister à une séance du Conseil des Enfants. Suite à cela, la SWDE a confirmé qu'elle installera dorénavant gratuitement un dispositif avec différents points d'eau potable en libre-service pour tous les participants de ces journées.

3. Action de sensibilisation à la pollution créée par les déchets qui sont jetés dans les avaloirs.

Les jeunes conseillères/ers prévoyaient de mener une action de conscientisation à la pollution créée par les déchets qui sont jetés dans les avaloirs. L'objectif de cette initiative était de sensibiliser les passants au fait que les avaloirs n'apprécient guère de servir de poubelle aux mégots de cigarette, papier, peinture, produits de nettoyage...

Avec la collaboration des membres des « Seniors Consultants », les jeunes conseillers ont découpé des pochoirs dans des plaques de plexiglas.



Ces pochoirs devaient servir à « marquer » le sol à côté des avaloirs, en projetant de l'eau de pluie avec un nettoyeur à haute pression. Le contraste sale/propre aurait fait apparaître le pictogramme.

La crise sanitaire a empêché l'aboutissement de ce projet.

4. Échange de souvenirs d'école avec les « Seniors Consultants »

Les Seniors Consultants voulaient inviter les jeunes conseillers à partager le temps d'un aprèsmidi sur le thème des « souvenirs d'école et jeux d'autrefois et d'aujourd'hui ». Le projet n'a pas pu se réaliser en 2020.

La 26^{ème} édition de la journée « Place aux Enfants »



L'édition 2020 de la journée « Place aux Enfants » n' a pas pu avoir lieu à cause de la pandémie. Cette manifestation qui se veut à la fois ludique et pédagogique a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et de favoriser la découverte du quotidien des adulte

Le projet « Eté Solidaire, Je suis partenaire »

Dans le cadre du projet « Eté solidaire, je suis partenaire 2020 », subventionné par le Service Public de Wallonie, le Service Communal d'Aide aux Jeunes a coordonné plusieurs actions :

Nettoyage et rénovation de monuments et tombes à caractère historique



o Soutien au refuge « Sans Collier »

Durant une quinzaine, 2 jeunes par semaine ont pu travailler au refuge « Sans collier » à Perwez, ils ont été sensibilisés au bien-être animal en participant aux nombreuses tâches quotidiennes du refuge et ont pu vivre des expériences intenses au sein d'une équipe enthousiaste et attentionnée.

o Partenariat avec le CPAS

En partenariat avec le CPAS, des jeunes ont participé à la reconstruction du potager suspendu au sein de la résidence Trémouroux et à l'aménagement des espaces extérieurs. Travail de nettoyage et échange avec les résidents de l'I.L.A (initiative locale d'accueil) de Perwez.

Le projet « Délibère-toi! Summer 2020 »

« Délibère-Toi! » est un projet positif et participatif qui donne la possibilité à tous les jeunes de 12 à 21 ans de s'investir dans une/plusieurs actions citoyennes au profit de la collectivité, sous forme de bénévolat. L'objectif est multiple et permet aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, les organisateurs ont pris des mesures exceptionnelles : Le Covid étant passé par là, une édition novatrice a vu le jour, baptisée "Délibère-Toi Summer 2020!".

C. Prévention générale

Animations diverses, séances d'information, spectacles...

Objectifs

- Prévention ;
- Favoriser l'approche de différents thèmes sensibles :
- Favoriser l'expression des enfants et des jeunes ;
- Mobilisation d'un partenariat local sur un thème central.
- Les Ateliers Pédagogiques : « Juste un autre chemin! »



Lors d'une évaluation du travail d'animateur au sein de l'école de devoirs de Perwez, les membres de l'équipe ont constaté que des enfants - bien que motivés et persévérants - échouent ou rencontrent de grosses difficultés d'apprentissage. Ce constat a généré une remise en question du mode de fonctionnement et a poussé les animateurs à s'inscrire à des formations pouvant leur apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées.

La participation à ces journées de formation a permis la découverte d'une part, de nouveaux outils et d'autre part, de nouvelles pistes de travail modifiant le projet pédagogique initial.

Projet pédagogique

<u>Finalités</u>

Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.

Ceux-ci s'approprieront les techniques d'apprentissage qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques avec comme finalité une plus grande autonomie face à l'apprentissage. L'enfant construira son (ses) savoir(s) par lui-même et avec les autres.

Objectifs

- Le rendre indépendant dans son apprentissage scolaire
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre
- Apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et sens critique
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s)

Ces ateliers sont accessibles aux élèves de la 3e à la 6e primaire.

S. EMPLOI



L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse: Rue de la Station, 11

Tel.: 081/65.64.44 GSM: 0479/47 06 63 Fax.: 081/65.79.96 Email: ale@perwez.be

Collaboratrice: Bernadette BOURCY

<u>Horaires</u>: Uniquement sur rendez-vous les lundi et mardi de 9h à 12h. Et les semaines impaires, également le vendredi, de 9h à 12h.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;
- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

<u>La Maison de l'Emploi</u>



Adresse: Rue de la Station, 11

Tél.: 081/254 610 Fax: 081/254 619

Email: maisondelemploi.perwez@forem.be

<u>Coordinateur</u>: Lalie GUERRIER

<u>Horaires</u>: Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h - Lundi et jeudi, de 13h à 16h - Vendredi, sur convocation uniquement.

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation... Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation.... Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, ...).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

T. CULTURE



Coordonnées de contact : Grand-Place 32

1360 Perwez

Tél. 081/23 45 55

Email: info@foyerperwez.be

Site internet : <u>www.foyerperwez.be</u>

<u>Président</u>: Robert BERWART <u>Directeur</u>: Thibaut BROHET

Fondé le 19 février 1976, le Centre culturel propose de nombreux spectacles et activités pour tous les âges. En 2019, le « Foyer » comptait plus de 70 associations membres dont les activités sont soutenues notamment par la mise à disposition d'une infrastructure de qualité et de personnel technique.

Membres du Conseil d'administration

Chambre privée		
CECIPHO EVASION	CHARLES	Hervé
CEREDIAN	BOETS	Betty
COMITE TELEVIE	BERWART	Robert
CANAL DO	TURNEER	Laurent
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
Chambre publique		
Représentant Ensemble	GODFRIAUX	Jordan
Représentant Ensemble	MARCHAND	Luc

Représentante Ensemble	FLABAT	Aurélie
Représentant DRC +	CHARLET	Adrien
Représentante DRC +	VANDENBROUCK	Valérie
Représentation de la province du BW	WEILAND	Hugues
Représentation institutionnelle (invité)		
Représentant de la communauté française	HENRIET	Nathalie

Les associations membres

MEMBRES EFFECTIFS	Représentant à l'AG		
ACADEMIE SALSARTHERAPIE PERWEZ	SOUMOY	Alain	
AMICALE PHILATELIQUE de PERWEZ ET Environs	POUYEZ	Alain	
BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar	
BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira	
BIODANZA	WEINHÖFER	Karine	
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice	
CANAL DO	TURNEER	Laurent	
CECIPHO	CHARLES	Laurent Hervé Pontien	
CEFOC - CENTRE DE FORMATION CARDIJN	KABONGO	Pontien	
CERCLE DES PEINTRES DE L'AMITIÉ	DE JACQUIER	Brigitte	
CERCLE PHILANTROPIQUE ACTION SOCIALE	CONIAC	Henri	
CEREDIAN	BOETS	Betty	
CHORALE ODE-GAMME	FELTEN	Catherine	

CIEP	EGGERICKX	Vincent	
COBEPS	FERRYN	Patrick	
COMITÉ DU CARNAVAL DE PERWEZ	CHARLET	Alain	
EAGLES STAR COUNTRY DANCERS	CAVALIER	Jean-Claude	
ENEO - Union chrétienne des pensionnés	DEBOUCK	Juliette	
ENTR'ARTIST	LAEVENS	Laetitia	
FBIA	JANMART	Thibault	
Fédération culturelle du Brabant wallon et de Bruxelles	BODSON	Joseph	
GAP (Thorembais)	JEANFILS	Guy	
GAPEP	LENGELE	Jean-Luc	
GESED ASBL	WACQUIER	Fabrice	
GIACH	HERMANT	Johan	
GUILDE DE LA MANDRAGORE	JEUNEHOMME	Gérald	
L'HIRONDELLE ASBL	KRIREM	Christophe	
LA TANIÈRE DES LOUPS asbl	BRACKEVALLE	Nathalie	
LA TROUPE DE L'AMITIE SAUVENIEROISE	ROBERT	Elise	
LE GRIMOIRE D'ÉOLE	MAES	Carine	
LE PRIEURÉ SAINTE MARIE ASBL	RINGLET	Gabriel	
LES AMIS DES BLEUS	MARCHAND	Luc	
LES FLOTS MOUVANTS	LIEGEOIS	René	
LES REFRAINS DE L'AMITIÉ	GODFRIAUX	Marie-Claire	

LES TROUBADOURS DE RAMILLIES	JANSSENS	Ernest	
LIRE ET ÉCRIRE ASBL	PAPADOPOULOS	Sophia	
MAISON CROIX ROUGE ARDENNES BRABANCONNES	GILLAIN	Marie Gabrielle	
MAISON DE LA FAMILLE (planning familial)	BURON	Catherine	
MÉLODIA and C°	HEBRANT	Michel	
MISSION 2000	BOUSSALAA	El Hassan	
MOZ'ART	GALHETAS	Mylène	
MUSÉE DU SOUVENIR 40-45 asbl	HEYLEN	Benjamin	
ORBAIS-KI-BOUGE	LITT	Vincent	
OSER LA VIE	OSUMBU	Afrindo	
PERWEZ DIVERTISSEMENTS	DACOSTA	Marie	
PERWEZ PROMOTION	BRAEM	Thierry	
PHÉNOMÉNA ACADEMY	GREDE	Pasqualina	
PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES DE PERWEZ	CHARLET	Adrien	
ROYALE HARMONIE JODOIGNE	TOSSENS	Christophe	
SAPNA	SEQUEIRA	Jacinta	
SAUVERDIAS D'AVAURCÉ	FLESCH	Andrée	
SCENETIC DANCE SCHOOL (anc. EXECUTIVE)	LECOCQ	Melody	
SOLEIL D'ARGILE asbl	VAN DEN HEUVEL	Françoise	
SOLEIL EN SOI (anciennement Les Vergers)	VANDERSCHUEREN	Françoise	
SOLENSCÈNE CEC	GERARD	Geneviève	
TÉLÉVIE PERWEZ	BERWART	Robert	

TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules	
UN JUNIOR POUR UN SENIOR	DECLOUX	Joseph	
ZANNI asbl	VAN RYMENAM	Anne	
REPRESENTATION			
INSTITUTIONNELLE			
PROVINCE DU BRABANT WALLON	COOLS	Etienne	

ASSOCIATIONS ENTRANTES en 2020		
FREQUENCE EGHEZEE	HEUCHENNE	Henri
AU BLANC BWES Maison Abbeyfield de Perwez	THIRION	Michel
JULIE DEVONIN	DEVONIN	Julie

Bibliothèque et ludothèque « Le Grimoire d'Eole »

Depuis mars 2015, la bibliothèque communale a changé de statut. Elle est désormais gérée sous la forme d'une ASBL dénommée « Le Grimoire d'Eole ».



Coordonnées de contact : Le Grimoire d'Eole

Rue Lepage 7 1360 Perwez

GSM: 0471/36.75.76

Email: bibliotheque@perwez.be

Site internet : https://www.grimoiredeole.be

Equipe: Carine MAES (bibliothécaire responsable),

Florence PRUMONT (bibliothèque et animation)

Claire HENNEBERT (animation bibliothèque et ludothèque)

Helène WILMOTTE (bibliothèque)

Fréquentation (chiffres arrêtés au 14/11/2020)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de familles membres	203	232	255	414	472	992	1436	1593
Nombre de prêts	13.391	12.160	11.784	13.591	15.620	12.954	16.977	12.267

Depuis 2018, pour répondre aux exigences du décret, chaque lecteur (adulte ou enfant) doit être inscrit individuellement. Les chiffres reflètent donc le nombre exact de lecteurs inscrits.

Nous remarquons une diminution des prêts par rapport à 2019 (environ 4.700). Cette diminution de prêts s'explique évidemment par l'arrivée du coronavirus en mars dernier.

Les activités de la bibliothèque/ludothèque en 2020

Inutile de rappeler que l'année 2020 a été fortement perturbée en raison de l'apparition de la Covid-19. La bibliothèque a été fermée du 18 mars au 18 mai.

Jusqu'en juin les lecteurs ont été reçus sur rendez-vous à intervalle de 15 minutes.

Le lecteur venait seul, masqué et n'avait pas accès aux rayons, les livres devaient être réservés à l'avance. Ensuite l'accès aux rayons a été permis, sans prise de rendez-vous. Les livres étaient et sont toujours actuellement mis en quarantaine pendant 7 jours.

Nos activités hors prêts devaient reprendre en octobre mais malheureusement la deuxième vague de contamination est arrivée entrainant l'annulation de tout ce que nous avions prévu de remettre en place : passage dans les écoles, au home, en extra-scolaire, visite de la bibliothèque, Fureur de Lire, Prix du second roman à Marche...

La bibliothèque offre toujours **24 heures d'ouverture** au public dont le samedi jusque 16 heures Elle veille à informer correctement le public sur ses activités et ses collections (newsletter, bulletin d'informations communales, Facebook, ...).

Nos collections ont également évolué : nous avons augmenté notre collection de livres de 1026 ouvrages. A la ludothèque, de nombreux jeux (845) dont des jeux géants (15) ont été intégrés aux collections couvrant toutes les catégories d'âge.

Nos lecteurs bénéficient également du **prêt interbibliothèques** qui leur permet, via Samarcande, d'avoir accès aux catalogues de toutes les bibliothèques francophones du pays.

Nous prêtons également des documents à d'autres bibliothèques, et ce y compris hors province.

❖ A la bibliothèque et à la ludothèque avant COVID

 Accueil de classes (niveau maternel, primaire et secondaire). Nous proposons une découverte de la bibliothèque adaptée à l'âge des enfants. Animation avec un groupe de Lire et Ecrire. Table de conversation, basées sur des jeux essentiellement.

- Ateliers Papiers en famille les samedis après-midi quasiment tous les mois : cœur en origami, plantes en papier, calligraphie...
- Soirées jeux environ tous les deux mois,
- Contabébés : lecture aux tout-petits un vendredi par mois en matinée.



- Lectures contées une fois par mois, le samedi ou le mercredi.
- Un club de lecture fonctionne déjà basé sur la Pré-sélection des livres du Prix Versele (littérature jeunesse). Un autre va s'ouvrir en littérature adulte dans le cadre du Prix Horizon (Prix du 2e roman), en collaboration avec le cercle de lecture d'Orbais. Le vote final devait avoir lieu le 31 octobre à Marche (annulé en raison de la seconde vague de l'épidémie)
- La grainothèque créée en 2018 poursuit ses activités Un appel avait été dirigé vers le public pour récolter des graines de fruits ou de légumes (ensachées et étiquetées) qui sont ensuite mises à disposition. Chacun peut se servir pour son propre jardin ou donner des graines qu'il aura produites

Extra-muros avant COVID

Résidence Trémouroux

Les résidents ont la possibilité d'emprunter des livres tous les 15 jours. Lecture et animation une fois par mois auprès des résidents de l'Opale (section des personnes désorientées)

Apéroulottes

Débats citoyens en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme, Le Foyer Culturel, le Ciep (environ 5 débats par an).

· Activités dans les écoles

Classes maternelles et primaires : participation des enfants à la sélection du Prix Versele, lectures contées, prêts de livres. La bibliothèque est surtout active dans les classes maternelles et de 1 et 2e primaire. Elle est présente dans presque toutes les écoles.

La bibliothèque a animé des séances (ré)créatives dans le cadre de l'accueil extra-scolaire le mercredi après-midi dans les écoles de l'entité.

Autres animations Jeunesse

Une bibliothécaire propose une séance lecture environ une fois par mois aux enfants de la crèche Les Oisillons. Cette activité se passe à la bibliothèque

• Portage à domicile

Un service de Portage à Domicile est proposé aux lecteurs/trices de tous âges qui éprouvent temporairement ou définitivement des difficultés à se déplacer.

• Fureur de Lire annulé en octobre 2020 faute de participants.

U. SPORT

<u>Coordonnées de contact</u>: Centre sportif de Perwez

Rue des Marronniers 17

1360 Perwez Tél. 081/ 656 023

Email: centre.sportif@perwez.be

Equipe: Ingrid MARCHAL

Mathieu LEGROS Thierry FORIN Katty THIRION Georges VILERS



Plus de 3000 personnes fréquentent chaque semaine le centre sportif et ses infrastructures modernes et ce, durant toute l'année. Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié. Certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

Listing des clubs fréquentant le centre sportif

Pas moins de **29 clubs** sont actifs dans les infrastructures sportives perwéziennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs	Sports de raquette	Arts Martiaux	Danse
Handball Club Perwez	Club de Tennis de table	Aïkido Perwez	Entr'Artist
Jaguar Hockey Club	Perwez	Judo Club Thorembais	Phénoména
Perwez	Les Fous du Volant	Krav Maga KMG	Academy
Kin-Ball Jodoigne	Pickleball Team	Seishin Kyoiku	Salsa Thérapie
LSA Perwez Beach	Quality Tennis	Taekwon-Do Club	Scenetic Dance
Soccer	Development	Perwez	Autres
Royal Football Club	Tennis Club Perwez		
Perwez	Multisports	Gymnastique	Club sportif de la
Volley Club Eagles	Les Copains du Sport	Popeye Fitness club	Dyle
Volley Club Perwez	Promosport	Respiration Relaxation	Les Accros du Servo
Fitness		Club	Simba Warriors
Studio My body and			
mind			

Événements organisés au centre sportif en 2020

- Janvier : Tournois de jeunes de hockey indoor organisés par le Jaquar Hockey Club Perwez
- Janvier et février : Tournois de hockey indoor organisés par l'Association Royale Belge de Hockey
- 07/01: Manche éliminatoire du tournoi interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 17/01: Manche éliminatoire du tournoi interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 24/01 : Manche éliminatoire du tournoi interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 03/03 : Demi-finale du tournoi interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 13/03 : Demi-finale du tournoi interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 26/09 et 27/09 : Championnat de Belgique d'escrime organisé par le Cercle d'escrime "Les 3 Armes"
- 04/10 : Challenge d'athlétisme organisé par le Club sportif de la Dyle

De nombreuses rencontres de championnats se déroulent également le week-end pendant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer. À noter :

- Un grand nombre de matchs ont été annulés suite à la crise sanitaire liée au COVID-19.
- L'équipe première masculine du Volley Club Perwez a été promue à l'étage supérieur (Promotion) au terme de la saison 2019-2020.

De plus, des stages sont organisés par différents clubs lors des congés scolaires, entre autres en football, athlétisme, tennis, multisports, tennis de table, volley-ball, danse et beach soccer.

Salle de sport de Thorembais-les-Béguines

Après plusieurs années de travaux, la salle de sport de Thorembais-les-Béguines a ouvert ses portes au public en août 2020. Cette infrastructure flambant neuve est composée d'une grande salle de sport, d'une salle polyvalente, d'une cafétéria équipée d'une cuisine, de 3 vestiaires (femmes, hommes et arbitres) et de deux locaux de rangement pour le matériel sportif.

La salle est occupée, pour l'instant, principalement par le Club de Tennis de table de Perwez mais aussi par les élèves de l'école primaire de Thorembais-les-Béguines. Ce nouvel outil moderne témoigne, encore une fois, que le sport à Perwez occupe une place importante.



Relais des "1000 km du fair-play" organisé par le Panathlon Wallonie-Bruxelles

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Perwez participait au relais des "1000 km du fairplay" organisé par le Panathlon de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année, l'objectif de cet événement était de crier MERCI aux héros de la crise sanitaire COVID-19 qui ont continué à travailler durant le confinement. C'est ainsi que, le mardi 8 septembre, Mathieu Legros recevait à Autre-Église le relais venu de la commune d'Hélécine et devait l'amener à la résidence Trémouroux de Perwez après une course à pied de 10 km. Une plaque commémorative avec l'inscription "MERCI" était alors remise à la directrice de la résidence aux noms du Panathlon de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la commune de Perwez pour remercier l'ensemble du personnel de cette maison de repos qui n'a jamais cessé de prendre soin de nos aînés lors de cette période compliquée.



Crise sanitaire COVID-19

Comme beaucoup d'autres secteurs, le secteur sportif n'a pas été épargné par la crise sanitaire Covid-19. Les mesures et les règles applicables édictées par les différents protocoles ont évolué en fonction de la progression de l'épidémie. Bon nombre d'aménagements ont également été réalisés au sein des infrastructures sportives pour limiter le risque de propagation du virus.

- 14 mars 2020 : Fermeture de toutes les infrastructures sportives intérieures et extérieures.
- 11 mai 2020 : Réouverture progressive des installations sportives extérieures moyennant le respect des règles sanitaires et des gestes barrières.
- 8 juin 2020 : Reprise de l'ensemble des activités physiques en indoor et outdoor moyennant le respect des règles sanitaires et des consignes édictées par les différents protocoles.
 Mise en place d'aménagements spécifiques au sein des infrastructures :
 - Affichage des gestes barrières et des mesures sanitaires (port du masque, 1,50m de distance,...);
 - Mise à disposition de gel hydroalcoolique et de produit désinfectant pour le matériel ;
 - Création d'un sens giratoire pour éviter les croisements ;
 - > Tenue d'un listing de présence des participants pour chaque activité ;
 - Fermeture des vestiaires et des douches ;
 - Désignation d'un responsable COVID par club.
- 2 octobre 2020 : Réouverture des vestiaires et des douches moyennant une désinfection régulière des locaux.
- 15 octobre 2020 : Activités sportives autorisées en indoor et outdoor uniquement pour les enfants nés en 2008 ou après. Fermeture des vestiaires et des buvettes sportives.

Suite à la crise sanitaire, beaucoup d'événements (journées sportives, finale de crosse canadienne, tournois, interclubs,.) planifiés ont été annulés. Les différents championnats ont été écourtés et les clubs n'ont dès lors pas joué toutes les rencontres initialement prévues.

V. Culte et laïcité

Lieux de culte



Perwez : Eglise Saint-Martin

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU

muwala60@gmail.com

Rue des Carrières 10 bte 4

Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : Eglise Saint-Lambert

Desservant : Ignace KANYEGANA <u>kanigna@gmail.com</u> <u>paroisseorbais@gmail.com</u> Rue Trémouroux 107

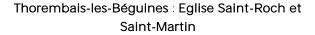
Tél : 081/306 329 - GSM : 0492/498 532 www.paroisseorbais.blogspot.be





Thorembais-Saint-Trond: Eglise Saint-Trond

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
Tél : 081/307 671



Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr

Tél: 081/307 671





Malèves : Eglise Saint-Ulric

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND

paroissemaleves@gmail.com

Rue de la Cure 1 Tél : 010/888 091 www.saintulric.be

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Desservant :
Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND

paroissemaleves@gmail.com Rue de la Cure 1 Tél: 010/888 091





Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND

paroissemaleves@gmail.com

Rue de la Cure 1 Tél : 010/888 091

Fabriques d'église

• Perwez : Eglise Saint-Martin

Président de la fabrique : Monsieur Alphonse LIBERT

• Orbais: Eglise Saint-Lambert

Président de la fabrique : Monsieur Christian GRAS

• Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond

Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE

• <u>Thorembais-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin</u>

Président de la fabrique : Madame Lise-Marie HELLAERS

• Malèves : Eglise Saint-Ulric

Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD

Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption

Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS

Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Président de la fabrique : Monsieur Marc VELLUT

<u>Laïcité</u>

Contact: VINCART - JAUQUET Bernadette

Rue de Jausselette 16 1360 PERWEZ

Tél. 081/655 887 guy.vincart@skynet.be



L'association laïque PERWEZ-INCOURT (A.L.P.I.) est une association locale affiliée au centre d'Action Laïque - Régionale du Brabant wallon A.S.B.L. (C.A.L./B.W.), elle-même émanant du Centre d'Action Laïque national à BRUXELLES.

L'A.L.P.I. représente la communauté laïque sans cesse croissante des entités de PERWEZ et INCOURT.

Par associations laïques, il faut entendre celles qui œuvrent, en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, pour favoriser le rayonnement de nos principes de tolérance, de volonté de construire, en dehors de tout dogme et dans le respect de la personne, dans une société juste, progressiste et fraternelle, assurant à chacun la liberté de pensée et d'expression et adoptant le libre-examen comme méthode de pensée et d'action.

Ses buts principaux sont les suivants :

- Favoriser les contacts et les échanges d'idées entre laïques des entités de PERWEZ, INCOURT et environs;
- Défendre l'enseignement officiel et soutenir les classes de morale laïque des écoles de PERWEZ et INCOURT qui sont réellement des « espaces de liberté » où l'on aborde la vie et ses défis ;
- Organiser des activités diverses sur des thèmes laïques ou non, tant pour les enfants que pour les adultes;
- Editer un bulletin périodique de liaison et d'information ;
- Servir de relais aux organismes laïques régionaux et nationaux (fête de la jeunesse laïque, information, service laïque d'aide aux personnes, cérémonies de parrainage, de mariage, de funérailles, etc.)

W. PARTICIPATION CITOYENNE

Budget participatif

En 2020, un montant de 50.000 € était prévu au budget extraordinaire pour permettre aux Perwéziens de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune. Reposant sur un mode de gouvernance ouvert et moderne, ce budget participatif est aussi une déclaration de confiance envers les Perwéziens.



Le budget participatif donne l'occasion aux groupements d'au moins 10 Perwéziens domiciliés à des adresses différentes et aux associations locales, de proposer des projets citoyens d'intérêt général à mettre en œuvre dans un délai de 2 ans.

Le budget participatif est organisé en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie et bénéficie d'une plateforme : https://participation.frw.be

Les projets étaient attendus pour le 28 février au plus tard. Le Perwéziens ont proposé 7 projets qui, lors de la réunion le 7 juillet du Comité de sélection, ont été jugés recevables au regard des critères établis (intérêt général, plus-value pour le territoire communal, durabilité, etc.).

Le Collège du 23 juillet 2020 a confirmé la recevabilité des 7 projets suivants :

- Label « Commerce Objectif Zéro Déchet », pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. (Coût du projet : 5.595 €).
- Remise en état des panneaux indicateurs de sentiers dans l'entité de Perwez. (Coût du projet : 4.500 €.)
 - --> Les porteurs de ce projet n'ont pas souhaité maintenir leur projet dans le cadre du budget participatif car la demande de la Commune de se structurer en ASBL ou de s'associer à une ASBL dotée de la personnalité juridique leur semble inappropriée pour un tel projet. Ils essayeront de trouver une autre manière de pouvoir concrétiser ce projet.
- Local/chalet de rangement de matériel (chaises, tables, sono...), derrière la salle « le Kibboutz ». (Coût du projet : 6.000 €.)
- Four à Pain villageois, en version mobile. (Coût du projet : 4.700 €.)

- Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens (console, ordinateurs, licences de traitement de son). (Coût du projet : 10.000 €)
- Plaine du Boléro avec balançoire et module de tours avec toboggan, Place des Sauverdias. (Coût du projet : 16.900 €.)
 - -- > Les porteurs de projet retirent leur projet du budget participatif parce que celui-ci semble rencontrer, dans sa version actuelle, une certaine opposition de la part de riverains.
- SPRAY ART Embellissement d'infrastructures urbaines par la réalisation de fresques murales (Coût du projet : 2.263 €.)

Finalement, les **5 projets 2020 restants ont été soumis aux votes des Perwéziens**, entre le 1^{ER} septembre et 31 octobre. Ces derniers ont pu les soutenir et les commenter sur la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie : https://participation.frw.be . Chaque participant pouvait attribuer un « like » à 3 projets différents. Résultat :

Up Radio : 83 likesSpray Art : 77 likes

• Label « commerce zéro déchet » : 73 likes

Four à pain villageois : 65 likesChalet Orbais-Ki-Bouge : 29 likes.

Les votes des Perwéziens comptent pour 50 % dans la décision finale du Collège. Ces votes ont été soumis et discutés lors de la réunion du comité de sélection le 24 novembre.

Sur base de ces avis, le Collège arrête la liste définitive des projets qui seront mis en œuvre endéans les 2 ans.

<u>La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire</u> et de Mobilité (CCATM)

Notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Le Conseil communal choisit les membres selon une répartition géographique équilibrée, en veillant à assurer la représentativité tant des intérêts économiques, sociaux, culturels et touristiques que des associations de protection de l'environnement et des organisations professionnelles concernées.

Suite aux élections d'octobre 2018, la composition de la CCATM a été revue. Voici les nouveaux membres en fonction depuis l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 novembre 2019 :

Président de la C.C.A.T.M. :	Raymond FADEUR
Membres représentants le quart communal :	
Membres effectifs:	<u>Membres suppléants :</u>
COOLS Etienne (majorité)	DROPSY Frédéric (majorité)
JANDRAIN Michel (opposition)	PEETERS FLORENCE (opposition)

Membres représentants la population :	
Membres effectifs:	Membres suppléants :
MARCHAL André-Marie	POLIART Francine
DE BETHUNE HESDIGNEUL Charles	JACQMAIN Eric
HIVRE Laurence	DAWDI Farah
MASSON Thierry	COLON André
GENARD Hugues	MATONDO Biyela Alda
GOFFINET Jacqueline	VANDENBROUCKE Bastien
Secrétaire de la C.C.A.T.M. :	Jérôme SNAPPE

Compétences de la C.C.A.T.M.

- Recours obligatoire à l'avis de la C.C.A.T.M.

Depuis le 01 juin 2017 (entrée en vigueur du CoDT), l'avis de la C.C.A.T.M. est obligatoire dès qu'une demande de permis déroge à un outil ayant valeur règlementaire. Cette obligation a été supprimée fin 2019 suite à une modification du CoDT. Il n'y a donc plus de consultation obligatoire de la C.C.A.T.M. pour des demandes de permis.

Néanmoins, dans certaines procédures d'approbation, l'avis de la C.C.A.T.M. sera obligatoirement sollicité :

- études d'incidences sur l'environnement ;
- rénovation urbaine ;
- schéma de développement communal;
- guide communal d'urbanisme
- schémas d'orientation locaux ;
- liste des arbres et des haies remarquables ;
- les données d'études d'incidences.

- Recours facultatif à l'avis de la C.C.A.T.M.

L'avis de la C.C.A.T.M. peut être demandé par le Collège communal dans diverses procédures d'approbation :

- le permis d'urbanisme ;
- le permis d'urbanisation ;
- le certificat d'urbanisme.

L'administration propose les dossiers pouvant potentiellement passer en C.C.A.T.M. et le Collège suggère un ordre du jour des C.C.A.T.M. au Président.

Sujets traités par la C.C.A.T.M. (au 10-11-2020)

Séance du 26 novembre 2019

- 1. Demande concernant la régularisation d'une enseigne ;
- 2. Demande concernant la construction de 13 maisons avec ouverture de voirie.

Séance du 17 décembre 2019

- 1. Demande concernant la démolition d'une grange et construction de 4 maisons ;
- 2. Demande concernant la transformation d'une ferme en centre équestre avec 4 logements.

Séance du 16 juin 2020

- 1. Demande concernant la construction de 62 maisons unifamiliales et 56 appartements avec ouverture de voirie ;
- 2. Demande concernant la transformation d'une ancienne maison de repos en 35 appartements ;
- 3. Demande concernant la démolition d'un hangar et reconstruction de deux hangars pour le stockage de matériel agricole (avec nouvelle prise d'eau).

Séance du 27 octobre 2020

- 1. Demande concernant le remplacement d'une cabine électrique le long de l'E411 ;
- 2. Demande concernant la régularisation d'une extension ;
- 3. Demande concernant la construction de trois maisons mitoyennes.

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Suite aux élections communales d'octobre 2018, une nouvelle commission a été désignée. Le registre des membres se présente depuis lors comme suit :

	Nom	Prénom	
	Malèves-Sainte-Marie-Wastines		
	BLANJEAN	Donatienne	
	COLLIN	André	
	DRIJVERS	Pierre	
	MERTENS	Rita	
	PIERARD	Marie-France	
	ORBAIS		
	BUIS	Valérie	
Représentants de la	CHARLET	Guy	
population	COOLS	Etienne	
	DEHON	Roland	
	LELONG	Stéphanie	
	LITT	Vincent	
	MARTIN	Agnès	
	PERWEZ		
	BOULANGER	Marc	
	BROHET	Thibaut	
	COURTOY	Pierre	
	DE BRABANDERE	Frédéric	
	DELSAUTE	Anne-Françoise	

	DEVRIENDT	Christiane	
	DIRCKX	Catherine	
	HERREMAN	Doris	
	HIROUX	Nicolas	
	LEBIZAY	Anne	
	MANIQUET	Gautier	
	MENCHI	Lisa	
	RAUCENT	Bernard	
	THIRION	Michel	
	Thorembals-	·les-Béguines	
	DESIDE	Monique	
	DE VOS	Julien	
	DURIE	Christian	
	MEERSCHAUT	Véronique	
	Thorembals	-Saint-Trond	
	BRETTON	Vincent	
	DROPSY	Frédéric	
	DUSOULIER	Anne-Catherine	
	FASSIAU	Eric	
	LUYCKX	Jacques	
	HAMZAOUI	Mounira	
	VANACKERE	Johan	
	VAN BRAKEL	Patrick	
	VERVACK	Marie-Jeanne	
	Nom	Prénom	Groupe politique
	De BROUWER	Véronique	Ensemble
	ALDRIC	Joelle	Ensemble
	FLABAT	Aurélie	Ensemble
	SEVERIN	Dimitri	Ensemble
	LESCRENIER	Frédéric	Ensemble
Quart politique	MARCHAND	Luc	Ensemble
·	NOEL	Jules	DRC+
	COLON	Elisabeth	DRC+
	ALDRIC	Jean-Marc	DRC+
	DELVAUX	Anne-Catherine	DRC+
	HERION	Geoffrey	DRC+
	DARDENNE	Murielle	DRC+
	GODFRIAUX (président)	Jordan	Ensemble

Synthèse des actions en cours

Avancement des fiches projets de l'ancienne CLDR

Fiche n°42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez

- Pour rappel : le 22 décembre 2015, le Conseil communal décide de solliciter une conventionexécution en Développement Rural pour l'actualisation de la fiche projet n° 42 « Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez ». Une réunion de coordination entre les représentants du Cabinet du Ministre COLLIN, de la Direction du Développement Rural, de la Commune de PERWEZ et de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est planifiée en 2016.
- Le 04 mars 2016 : Réunion entre les autorités communales et la DGO3 en vue de la demande de convention-exécution relative à la fiche projet N° 42 Création d'une Maison multi-services par l'acquisition et aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez.
- Le 09 mars 2016 : Demande de convention-exécution du Collège communal avec une adaptation sur le contenu et la dénomination de la fiche 32 : « Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multi-services et de logements tremplins ».
- Le 21 mars 2016 : Information des membres de la CLDR sur les avancées du projet.
- Le 23 mars 2016: Réunion de coordination relative à la fiche projet N° 42 Acquisition et rénovation du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez pour l'aménagement d'une maison multiservices et de logements tremplins avec les services de la DG03 - DG04 - Commune de Perwez -FRW.
- Le 19 avril 2016, le Conseil communal marque son accord sur l'acquisition du bâtiment de l'ancienne gare par expropriation pour un montant de 413.500,00 €
- Le 18 mai 2016, le Conseil communal marque son accord sur la réalisation des travaux aux conditions reprises dans la convention-exécution.
- Le 27 juin 2016, le Ministre COLLIN signe la convention-exécution aux conditions suivantes :

Acquisition et aménagment de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplin		Total	Développement Rural		COMMUNE	
		(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisition						
	Partie DR à 80%	413 524,40 €	80%	330 819,52 €	20%	82 704,88 €
Travaux						
	Partie DR à 80%	500 000,00€	80%	400 000,00 €	20%	100 000,00 €
	Partie DR à 50%	128 000,00€	50%	64 000,00€	50%	64 000,00 €
Honoraires et frais						
	Partie DR à 50 %	60 000,00€	50%	30 000,00 €	50%	30 000,00 €
TOTAL EURO (TFC)		1 101 524,40 €		824 819,52 €		276 704,88 €

- Le 30 août 2016 : le Conseil communal décide de lancer un marché de services en vue de désigner un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare en maison multi-services et logements tremplins.
- Le 1^{er} mars 2017 : Désignation de l'auteur de projets : Bureau DEFRENNE Architecture.
- 23 juin 2017 : Présentation d'un avant-projet
- Le 24 octobre 2017 : Comité d'accompagnement avant-projet et présentation d'un nouvel avant-projet.
- 27 novembre 2017 : Approbation de l'avant-projet par la CLDR
- Le 04 décembre 2017 : Approbation du procès-verbal du Comité d'accompagnement avant-projet
- 17 janvier 2018 : Approbation de l'avant-projet par le Collège communal sur base des recommandations de l'Administration du développement rural.
- Le 30 janvier 2018 : Approbation par le Conseil communal de la demande d'un avenant unique au Ministre COLLIN.
- Le 15 mai 2018 : le Ministre COLLIN approuve l'avant-projet.

PROJET	Assiette de la subvention	PART	DEVELOPPENENT RURAL	PART	COMMUNALE
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi- services et logements tremplins.					
Acquisition:	413.524,40€	80%	330.819,52€	20%	82.704,88€
Logements (DR 80%):	500.000,00€	80%	400.000,00€	20%	100.000,00€
Logements (DR 50%):	251.649,98€	50%	125.824,99€	50%	125.824,99€
Maison multi-services :	488.038,65€	80%	390.430,92€	20%	97.607,73€
Abords (DR 80%) :	11.961,35€	80%	9.569,08€	20%	2.392,27€
Abords (DR 50%) :	47.410,92€	50%	23.705,46€	50%	23.705,46€
Abords (hors DR) :	136.070,01€	0%	0,00€	100%	136.070,01€
Honoraires (DR 50%):	81.052,71€	50%	40.526,36€	50%	40.526,36€
Honoraires (hors DR):	8.489,86€	0%	0,00€	100%	8.489,86€
TOTAL GENERAL	1.938.197,88 €		1.320.876,33€		617.321,55€

2019 : Le dossier est prêt tant du point de vue du permis que du projet. Attente du feu vert du Développement rural pour la mise en adjudication.

2020 : L'ouverture des offres a été effectuée. En attente accord de la tutelle et des subsides du SPW.

Sujets traités par la CLDR en réunion

Séance du 9 décembre 2019

- 1. Introduction et approbation du compte rendu de la réunion du 07 novembre 2019
- 2. Retour sur la proposition de stratégie pour le PCDR par le bureau Dr(ea)²m : présentation de l'évolution du document et présentation des groupes de travail proposés
- 3. En action : retour sur des projets en cours ou présentation de nouveaux projets
- 4. Divers

Séance du 31 mars 2020

- 1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2019
- 2. Retour et premières synthèses sur les groupes de travail
- 3. Budget participatif (BP): point d'information sur l'état d'avancement
- 4. En action : retour sur des projets en cours ou présentation de nouveaux projets
- 5. Agenda & divers

Séance du 28 septembre 2020

- 1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion du 09 décembre 2019
- Rétroacte des dernières rencontres et contexte Covid
- Présentation du travail de synthèse de l'auteur du PCDR (DREA²M) : listing des projets identifiés jusqu'à présent et liens avec la stratégie de développement.
- Prochaines étapes de travail avec la CLDR.
 En action : Budget participatif Etat d'avancement et phase de vote Intervention de Jacques
 LUYCKX sur le pourquoi du retrait du projet « sentiers ».
- 5. Agenda & divers.

Séance du 27 octobre 2020

- 1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2020
- 2. Nouvelle circulaire ministérielle et taux de financement
- 3. Retour sur le travail en ligne (listes de projets)
- 4. Discussion en plénière
 - a. Proposition de listes de projets pour le PCDR (tri, regroupement, sélection des idées)
 - b. Faut-il approfondir certains objectifs pour clarifier/ajouter des projets?
- 5. En action : Retour sur l'événement « Labyrinthe Fleuri » du dimanche 11 octobre
- 6. Agenda & divers.

Commission de Rénovation Urbaine (CRU)

Sur proposition du Ministre des pouvoirs locaux, Paul Furlan, le Gouvernement wallon a marqué son accord le 23 juillet 2015 sur la reconnaissance de l'Opération de Rénovation urbaine du Quartier du Centre à PERWEZ.

L'opération rencontre notamment les objectifs suivants :

- créer une ambiance commerciale propre au cœur de ville ;
- rénover le logement pour améliorer l'image de Perwez ;
- positionner Perwez-Centre dans le réseau d'espaces ressources concurrentiels que constituent les villes proches ;
- créer une politique d'ambiance urbaine, de l'image et de la communication ;
- privilégier le partenariat privé-public.

Le projet est construit autour de 5 fiches-actions :

- le **développement du sentier Hacquart**, en vue de créer un nouveau quartier d'habitat en structurant ce grand îlot faiblement rentabilisé ;
- le développement **rue du Marché** prolongé, en vue de créer également un nouveau quartier d'habitat et une nouvelle rue permettant de désengorger la rue de la Station, via la réorganisation de ce second grand îlot sous utilisé;
- le développement d'un **réseau vert**, par l'exploitation des espaces de verdure maitrisés par le public et par la création de réseaux de parcs et d'allées vertes ;
- le développement de la **place de la Gare**, vaste espace actuellement non exploité en tant que place, en vue d'y créer le nouveau cœur de développement de la ville ;
- le développement de la **véloroute** et la création d'une traversée urbaine de Perwez.

Liste des membres de la Commission de rénovation urbaine validée par le conseil communal en décembre 2019, mais jamais convoquée :

Nom	Prénom	Fonction
FLAHAUT	Jérôme	Président de l'ADL
FLABAT	Aurélie	Echevine du Développement Local
RIGO	Étienne	Echevin de l'Urbanisme
NOEL	Jules	Conseiller communal
DARDENNE	Murielle	Conseillère communale
BIDOUL	Véronique	Représentant du CPAS
CHARLES	Dorothée	Représentant des habitants de l'entité (Employée chez un courtier en assurance)
PIERRE	Katia	Représentant des habitants de l'entité (Auxiliaire professionnelle)
LIGNIER	Roxane	Représentant des habitants de l'entité (Employée dans l'immobilier)
MAJOIE	Marie-Hélène	Représentant des habitants de l'entité (Institutrice)
		Représentant des habitants de l'entité (Employée secteur
EVRARD	Alexia	pharmaceutique
BERWART	Robert	Centre culturel
CHAU	Quyên	Directrice immobilière "Notre Maison"
FADEUR	Raymond	Représentant de la CCATM
DEMYTTENAERE	Philippe	Représentant des Seniors Consultants
HERREMAN	Doris	Représentante du Secteur Economique

Le Collège a approuvé le 2 avril 2020 le rapport intermédiaire sur l'état d'avancement de l'opération de rénovation urbaine du quartier du centre-urbain de PERWEZ.

Seniors Consultants

Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.



La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

<u>Présidente</u>: Jacqueline SAUVAGE-GOFFINET

Secrétaire : René GHYSELS

Composition du groupe

Perwez	Orbals
	André DEJARDIN
André COLON	Jean-Pierre JAMIN
Philippe DEMYTTENAERE	Raymond MOHIMONT
Paul ERREMBAULT	Thorembais-les-Béguines
René GHYSELS	Monique DESIDE
Felix MANIQUET	Josiane DEWOLF
Victor MASSON	Maurice VANKOEKELBERG
Harry WALLING	Thorembais-Saint-Trond
	José GEORGES
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	Jacqueline GOFFINET
	Guy JEANFILS

Activités perturbées en 2020

En raison de la pandémie du coronavirus, les activités des Seniors Consultants ont été fortement perturbées. Bon nombre de réunions mensuelles ont été supprimées ainsi que les excursions habituellement organisées. Avec le C.P.A.S et le GAL culturalité, les Seniors ont réfléchi aux besoins des seniors en cette période de Covid et aux mesures qui pouvaient être prises.

• Le 9 décembre 2019 : Les Seniors Consultants, soutenus par l'Administration communale, ont proposé une conférence interactive ayant pour objet la sécurité routière. Cette conférence, animée par Monsieur Olivier COPPEE, Inspecteur Principal de Police à la Cellule Education et Prévention de la Province du Brabant wallon et son collègue Pascal MALCORPS, a rassemblé une trentaine de seniors.



BetterStreet

Depuis 2015, l'Administration communale s'est dotée d'un nouvel outil pour gérer l'espace public de manière plus efficace, plus rapide, plus moderne et collaborative : BetterStreet. Si un citoyen de Perwez, constate un problème (éclairage défectueux sur la voie publique, avaloir bouché, dépôt clandestin...), il peut prendre une photo géolocalisée avec votre smartphone et, grâce à l'application BetterStreet, l'envoyer directement à l'Administration communale.

Cette année, plus de 150 observations (45 % de signalisation) sont parvenues à l'administration.



X. INFORMATION

Télévision locale : Canal Zoom

Coordonnées de contact : Passage des Déportés 2

5030 Gembloux

Tél.: 081/613 009 - Fax. 081/612 999

Email: info@canalzoom.com

Site internet : <u>www.canalzoom.com</u>



<u>Directrice</u>: Corinne MARLIERE

Rédacteur en chef : Ludovic DELORY

Secrétaire de rédaction : Emmanuel SCHU

Cette télévision communautaire couvre les communes de GEMBLOUX, CHASTRE, WALHAIN ET PERWEZ.

Les programmes sont diffusés 24h sur 24, les informations étant diffusées à heure pile.

Radio locale: UpRadio Fréquence Eghezée

Adresse: UpRadio - Centre culturel de Perwez

Grand-Place 32 1360 Perwez Tél. 081/656 868





Email: info@upradio.be

<u>Président</u>: Henri HEUCHENNE

UpRadio a été fondée en 1981. Elle couvre la zone de diffusion de la partie Est du Brabant wallon (Chastre, Chaumont-Gistoux, Incourt, Jodoigne, Perwez, Ramillies et Walhain) et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, La Bruyère, Sombreffe et Spy). La fréquence pour Perwez est **98.7**.

UpRadio a rentré un projet pour l'achat de matériel dans le cadre du Budget participatif 2020. Ce projet a été retenu et soumis aux votes.

Vous avez envie d'entendre votre chanson préférée ? Tous les dimanches à 10h30, Eric WANTIEZ diffuse votre programmation sur UpRadio. Envoyez votre demande via le formulaire publié sur http://www.upradio.be/site/ma-programmation



Ce rapport a été arrêté par le Collège communal au cours de sa séance en vidéo-conférence du 3 décembre 2020.

Etalent présents : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président

DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins

BIDOUL V., Présidente du C.P.A.S.

RUELLE M., Secrétaire

Le Directeur général.

Michel RUELLE



Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

Ce rapport a été présenté en séance du Conseil communal, en vidéo-conférence, le mardi 22 décembre 2020 avant que celui-ci ne délibère sur le projet de budget de l'exercice 2021.

Etalent présents : CODFRIAUX J., Bourgmestre-Président

DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins

BIDOUL V., Présidente du C.P.A.S.

ANTOINE A., JANDRAIN M., ALDRIC J.-M., DARDENNE M., NOEL J. HERION G., SEVERIN D., HEMPTINNE M., LESCRENIER F., MARCHAND L., ALDRIC J., COLON E., DRAUX V., PEETERS F., Conseillers communaux

RUELLE M., Secrétaire

Excusé:

CAMBRON C.

Pour extrait conforme.

Le Directeur général,

Michel RUELLE

ST COMMAND OF STREET

Le Bourgmestre.

Jordan CODFRIAU